

NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE
POUR L'AMERIQUE LATINE
ET LES CARAIBES - CEPALC



Distr.
LIMITEE
LC/L.422
3 juillet 1987
FRANÇAIS
ORIGINAL: ESPAGNOL



AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES: TENDANCES
RECENTES DE L'EVOLUTION ECONOMIQUE */

*/ Ce document a été élaboré à l'intention de la treizième session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN) (New York, 11-12 août 1987), et de la dix-neuvième session du Comité plénier (New York, 13-14 août 1987).

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
AVANT-PROPOS	1
I. EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES FUTURES DE L'ECONOMIE MONDIALE	2
II. EVOLUTION RECENTE DES ECONOMIES DE L'AMERIQUE LATINE ET DES CARAIBES	5
1. Production et emploi	5
2. Prix	17
3. Les traitements et les salaires	24
4. Le secteur extérieur	27
5. Perspectives	34
III. LA DETTE EXTERIEURE	38
1. Tendances principales en 1986	38
2. Les réaménagements de la dette	42
3. Considérations finales	51
IV. L'INTEGRATION ET LA COOPERATION REGIONALES	54
Notes	58

AVANT-PROPOS

Lors de la vingt-et-unième session de la CEPALC (Mexico, 17-25 avril 1986), les Etats membres ont adopté la résolution 479(XXI) contenant le calendrier de conférences de la CEPALC pour la période 1986-1988. Ce calendrier prévoit, traditionnellement, une session du Comité plénier (en l'occurrence, la dix-neuvième), qui sera précédée de la treizième session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN).1/

Le Secrétariat a jugé utile de passer en revue les principales tendances économiques récemment observées et de présenter aux gouvernements des Etats membres une étude concernant leurs répercussions sur les économies de la région, ainsi que l'élaboration et l'application de la politique économique.2/ Conformément aux dispositions de la résolution 478(XXI) de la CEPALC, une attention particulière est accordée à la question de la dette extérieure.

I. EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES FUTURES DE L'ECONOMIE MONDIALE

Bien que les économies de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) aient enregistré, à partir de 1982, une reprise de l'activité économique, cette tendance favorable a été suivie d'un fléchissement progressif. Simultanément, les mécanismes d'interdépendance existant entre ces économies sont devenus de plus en plus complexes et, à l'échelon pratique, les déséquilibres structureaux dérivés de leurs relations économiques mutuelles ont eu tendance à s'aggraver.

La persistance des déficits commercial et budgétaire des Etats-Unis et des excédents importants de la balance commerciale de l'Allemagne et du Japon exigent une plus grande coordination économique entre les principaux pays membres de cette organisation. Les premières mesures correctives ont été limitées au marché des échanges et financier, afin de dévaluer le dollar et réduire les taux d'intérêt. Plus récemment, il s'est avéré nécessaire d'harmoniser également les politiques budgétaires, dans le but, notamment, de favoriser une reprise des activités à l'échelon interne en Allemagne et au Japon leur permettant de jouer le rôle principal dans la promotion de la croissance économique mondiale, les Etats-Unis se voyant dans l'obligation de combler leur déficit du secteur extérieur.

Malgré les efforts déployés, les déséquilibres persistent. Les tensions entre les Etats-Unis et le Japon se sont même récemment aggravées. Dans ce contexte, il n'est pas impossible d'assister à une recrudescence du protectionnisme à laquelle la CEE ne sera pas étrangère, si l'on tient compte du fait que le nombre total de chômeurs (30 millions) dans les pays de l'OCDE a montré une tendance à la stabilisation.

Les projections relatives au taux de croissance dans les pays industrialisés en 1986, effectuées par le FMI et l'OCDE, ont été supérieures aux résultats réels. C'est ainsi que le taux espéré de croissance était de l'ordre de 2.8 p.100 alors que le taux réel a été de 2.5 p.100, selon les chiffres fournis par l'Organisation. Il a donc fallu réduire les projections de croissance des pays du centre, actuellement estimées par le FMI à 2.3 p.100 environ pour 1987 et 2.8 p.100 pour 1988.

Les principaux facteurs responsables de ce fléchissement de l'activité économique dans ces pays (à exception des Etats-Unis) sont, notamment, un recul dans le volume de leurs exportations d'articles manufacturés et le manque de dynamisme de leur demande intérieure, et ce malgré la chute des prix internationaux du pétrole et des matières premières et leur incidence négative

sur la demande extérieure. Ce comportement peut également être attribué à la diminution de la capacité d'importation des pays producteurs de pétrole et des autres pays en développement, dérivée d'une évolution défavorable des prix des produits de base et du besoin de transférer les devises au titre du service de la dette extérieure.

En général, les politiques monétaires et budgétaires appliquées dans les pays industrialisés (à exception des Etats-Unis) ne visent pas à accélérer le taux de croissance. Elles tendent plutôt, dans la plupart des cas, à réduire le déficit budgétaire et à favoriser une expansion monétaire modérée. Aux Etats-Unis, en revanche, le déficit fédéral a augmenté, en 1986, de 4.1 p.100 en termes nominaux par rapport à 1985 pour atteindre 221 milliards de dollars, chiffre supérieur aux 203 milliards de dollars projeté au début de cette année et aux 172 milliards de dollars prévus dans la loi Gramm-Rudman-Hollings.

D'autre part, l'inflation des pays industrialisés a maintenu jusqu'en 1986, la tendance à la baisse observée au cours de ces dernières années, avec un taux moyen de 2.1 p.100. Pour 1987, le Fonds monétaire international (FMI) et l'OCDE prévoient un taux d'inflation de 3 p.100.

La tendance défavorable des prix internationaux de la plupart des produits de base, ainsi que la dépréciation du dollar enregistrée depuis 1985 contribuent à une baisse des prix internes des importations en Europe et au Japon. Ces facteurs devraient néanmoins être contrebalancés, du moins partiellement, par la montée des pressions inflationnistes dans ces pays résultant du relèvement du prix du pétrole et d'une politique budgétaire plus favorable à l'expansion. Celle-ci obéit, essentiellement, à l'insistance des Etats-Unis en vue d'une augmentation des dépenses publiques dans les autres pays de l'OCDE, notamment en Allemagne et au Japon, ainsi qu'à la nécessité de ces pays de réactiver leurs niveaux d'activité interne au cours de cette année.

Par ailleurs, la plupart des observateurs estiment qu'on devrait assister, à partir de 1987, à une reprise de l'inflation aux Etats-Unis, phénomène qui s'explique essentiellement par les deux faits suivants: d'une part, le renchérissement des importations, à la suite de la dépréciation du dollar et de la recrudescence des mesures protectionnistes; d'autre part, l'augmentation des coûts financiers de production dérivée de la tendance à la hausse des taux d'intérêt en vigueur dans ce pays enregistrée pendant ces derniers mois, à la suite des déséquilibres mentionnés plus haut.

Au cours de ces dernières années, le taux d'expansion global des échanges mondiaux a été inférieur à celui enregistré par l'activité économique des pays développés; ceci explique, en partie, pourquoi de nombreuses régions en voie de développement n'ont pas subi les effets bénéfiques de la longue période de croissance des économies des pays du centre. C'est ainsi que, selon les estimations du FMI et de l'OCDE, l'accroissement du volume des exportations des pays développés en 1986 n'a pas dépassé 3 p.100, c'est-à-dire 1.3 p.100 de moins que la croissance enregistrée en 1985. Les projections formulées par ces organismes pour 1987 sont de l'ordre de 3.1 p.100 et 3.5 p.100, qui sont des taux relativement bas qui subissent l'influence négative de la recrudescence du protectionnisme de la part des pays développés.

En ce qui concerne le marché des échanges et des taux d'intérêt, les pays industrialisés ont adopté un certain nombre de mesures depuis le deuxième semestre de 1985. On a assisté, depuis mars 1985, à une dépréciation du dollar; néanmoins, en septembre de cette même année, le Groupe dit des cinq a souscrit l'Accord de l'hôtel Plaza qui prétend favoriser une dépréciation raisonnable et ordonnée du dollar par rapport aux principales devises internationales. Depuis lors, et jusqu'en mai 1987, la valeur du mark allemand et du yen a augmenté de près de 35 p.100 par rapport au dollar. Malgré cela, le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis avec l'Allemagne et le Japon n'a pas enregistré de réduction significative.

D'autre part, l'application d'un ensemble coordonné de politiques économiques a entraîné, jusqu'il y a peu, une baisse des taux d'intérêt internationaux, tant pour le taux privilégié (prime rate) que pour le taux interbancaire moyen des eurodollars à Londres (LIBOR). Depuis les mois d'avril et mai de cette année, on a assisté à un renversement de cette tendance à la baisse qui s'explique notamment par le fait qu'il a fallu procéder à un relèvement du taux privilégié des Etats-Unis pour faire face, d'une part, à une chute du dollar dépassant les limites considérées raisonnables et, d'autre part, à une résurgence des anticipations inflationnistes dans ce pays. Parallèlement, le taux LIBOR a également suivi une courbe ascendante.

Les mesures mentionnées plus haut traduisent la volonté des principaux pays industrialisés de conclure au plus tôt des accords susceptibles d'alléger les tensions et de stabiliser l'évolution future de l'économie internationale et de ses principales variables. D'autre part, les nouvelles négociations commerciales multilatérales menées dans le cadre de la nouvelle série de négociations Uruguay du GATT peuvent et doivent constituer, pour les pays industrialisés, l'occasion d'améliorer les principes de base qui régissent les échanges internationaux.

En résumé, bien que certains phénomènes observés en 1986 aient exercé une influence positive pour la plupart des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes (notamment la baisse des taux d'intérêt mentionnée plus haut), on constate, en général, une prédominance de facteurs négatifs dans l'évolution de l'économie internationale, à savoir la lente évolution des économies de l'OCDE, les transferts nets négatifs de ressources financières réalisés par la région, un recul dans la demande de produits de base et une tendance à l'établissement de restrictions de tout type dans les échanges internationaux.

II. EVOLUTION RECENTE DES ECONOMIES DE L'AMERIQUE LATINE ET DES CARAIBES

En 1986, l'évolution économique de l'Amérique latine a été singulièrement complexe. En effet, alors que les principales variables intérieures --production, emploi, inflation-- enregistraient, dans l'ensemble, une évolution positive, on observait un recul marqué dans la plupart des indicateurs du secteur extérieur. (Voir tableau 1 et graphique 1.) En outre, cette évolution enregistrée dans l'ensemble de la région a été, dans de nombreux cas, le fruit de modifications très hétérogènes et même antagonistes des différentes économies de l'Amérique latine et des Caraïbes. D'une part, et comme on pouvait le prévoir à la suite de la chute des prix internationaux du pétrole, cette évolution a été plus favorable dans les économies des pays importateurs de pétrole que dans les pays exportateurs. Et d'autre part, la croissance économique a surtout intéressé les économies grandes et moyennes de la région alors que, dans la plupart des pays plus petits, elle est restée insuffisante pour contrebalancer les effets de la croissance démographique.

1. Production et emploi

En 1986, le produit intérieur brut de l'Amérique latine a enregistré une hausse de 3.8 p.100, taux similaire à celui de 1984 et supérieur à celui de l'année antérieure (2.6 p.100 seulement). Le produit par habitant a augmenté de 1.5 p.100 après avoir enregistré une augmentation de 0.3 p.100 seulement en 1985. Néanmoins, pour l'ensemble de la région, ce produit est resté inférieur de 8 p.100 au niveau de 1980, l'année qui a précédé la crise, et n'a été que légèrement supérieur à celui atteint en 1978.

Contrairement à ce qui s'était passé au cours des deux années précédentes, la croissance économique a été le fait, en 1986, des pays non exportateurs de pétrole, dont le produit a augmenté de 6.7 p.100. En revanche, le produit global des pays exportateurs de pétrole a fléchi de 1.4 p.100, à cause, notamment, du recul enregistré par l'activité économique au Mexique (presque 4 p.100). (Voir tableau 2.) Ce comportement inégal des économies de la région est illustré, d'une part, par des rythmes de croissance élevés au Pérou (8.7 p.100), au Brésil (6.6 p.100), en Uruguay (6.6 p.100), en Argentine, en Colombie et au Chili (entre 5 et 6 p.100), et, d'autre part, par un fléchissement de la croissance démographique au Mexique, en Bolivie et au Paraguay et dans presque tous les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, à l'exception de la Barbade, du Costa Rica, de Panama et de Cuba. (Voir tableau 3.)

Tableau 1

L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAIBES: PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES a/

Postes	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986 <u>b/</u>
Produit intérieur brut aux prix du marché (indice base année 1980=100)	100.0	100.0	98.5	96.1	99.5	102.0	105.9
Population (millions d'habitants)	355	363	372	380	389	398	406
Produit intérieur brut par habitant (indice de base année 1980=100)	100.0	97.7	94.0	89.6	90.7	91.0	92.3
<u>Taux de croissance</u>							
Produit intérieur brut	5.3	-	-1.5	-2.5	3.5	2.6	3.8
Produit intérieur brut par habitant	2.8	-2.3	-3.7	-4.7	1.2	0.3	1.5
Prix à la consommation <u>c/</u>	56.1	57.6	84.8	131.1	185.2	275.3	64.9
Termes de l'échange de marchandises	4.3	-5.8	-9.0	1.1	6.5	-5.0	-8.7
Pouvoir d'achat des exportations de marchandises	10.3	1.9	-7.6	10.1	13.3	-4.8	-9.7
Valeur courante des exportations de marchandises	32.3	7.6	-8.8	0.1	11.7	-5.9	-15.3
Valeur courante des importations de marchandises	34.9	8.1	-19.8	-28.5	4.0	0.3	1.6
<u>Milliards de dollars</u>							
Exportations de marchandises	89.1	95.9	87.4	87.5	97.7	92.0	77.9
Importations de marchandises	90.4	97.6	78.3	56.0	58.3	58.5	59.4
Solde des échanges de marchandises	-1.3	-1.9	9.1	31.5	39.4	33.5	18.5
Versements nets au titre des bénéfices et des intérêts	17.9	27.2	38.7	34.3	36.2	35.3	30.7
Solde des opérations courantes <u>d/</u>	-28.3	-40.3	-41.0	-7.6	-0.2	-4.0	-14.1
Mouvement net de capitaux <u>e/</u>	29.4	37.5	20.0	3.2	9.2	2.4	8.5
Balance globale <u>f/</u>	1.4	-2.8	-21.0	-4.4	9.0	-1.6	-5.6
Total dette extérieure déboursée <u>g/</u>	227.8	285.4	328.0	348.4	361.6	372.4	386.2

Source: CEPALC, sur la base de chiffres officiels.

a/ Les chiffres correspondant au produit intérieur brut et aux prix à la consommation concernent tous les pays mentionnés dans le tableau 2, à exception de Cuba (23 pays). Les données concernant le secteur extérieur correspondent aux 19 pays mentionnés dans le tableau 7.

b/ Chiffres préliminaires.

c/ Variation de décembre à décembre.

d/ Comprend les transferts unilatéraux privés nets.

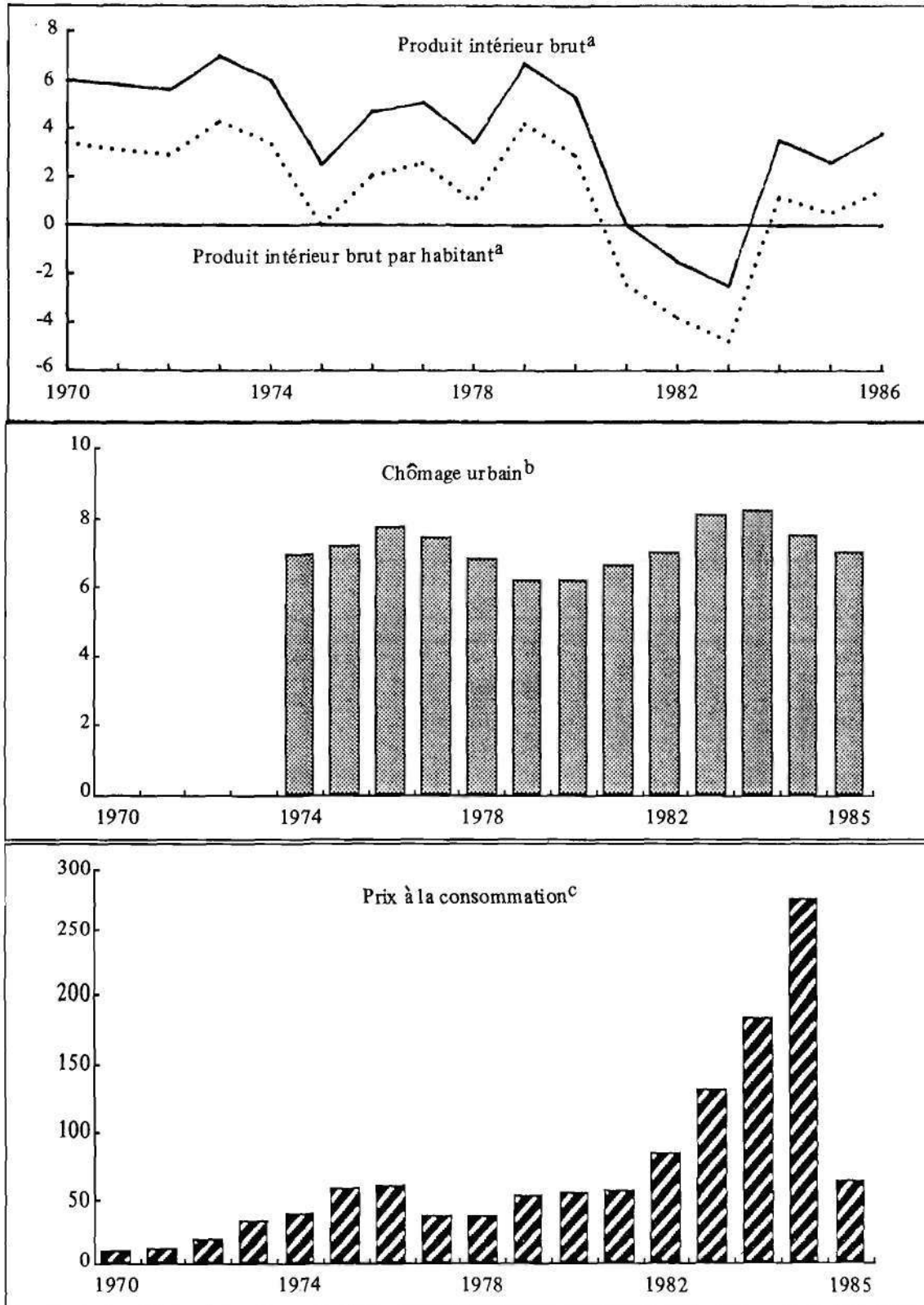
e/ Comprend le capital à long et à court terme, les transferts unilatéraux officiels et les erreurs et omissions.

f/ Correspond à la variation des réserves internationales (avec changement de signe) plus les postes de contrepartie.

g/ Voir les notes du tableau 10.

Graphique 1

AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES: PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES



Source: CEPALC, sur la base de données officielles.

^aTaux annuel de croissance. ^bTaux moyen annuel pondéré concernant 18 villes parmi les 25 les plus peuplées de l'Amérique latine. ^cVariation en pourcentage de décembre à décembre.

Graphique 1 (conclusion)

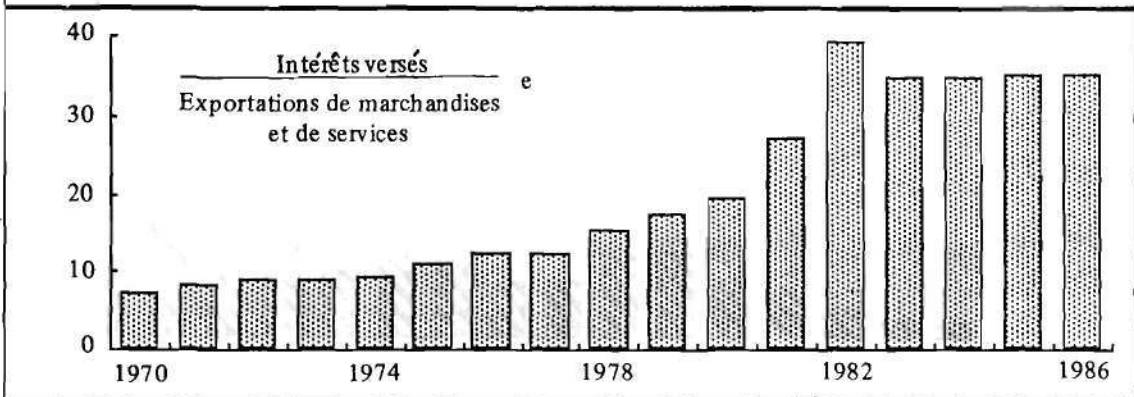
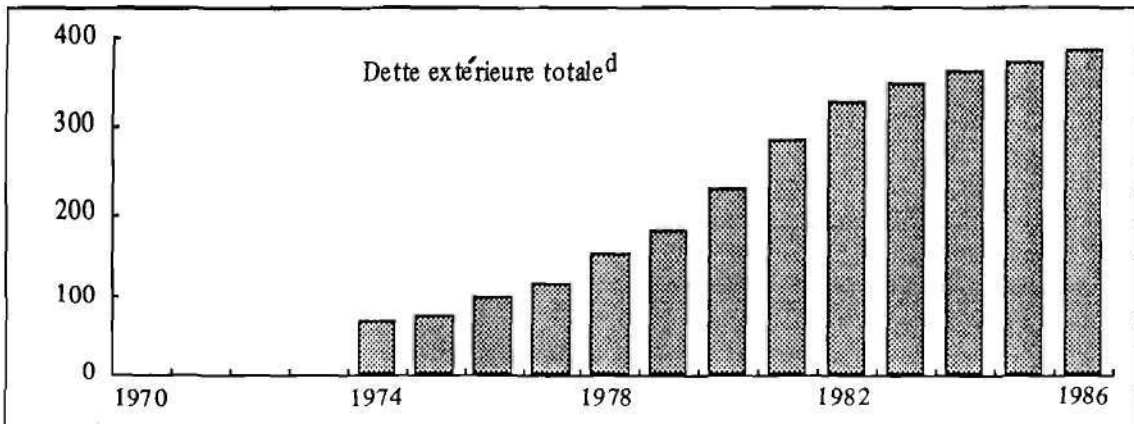
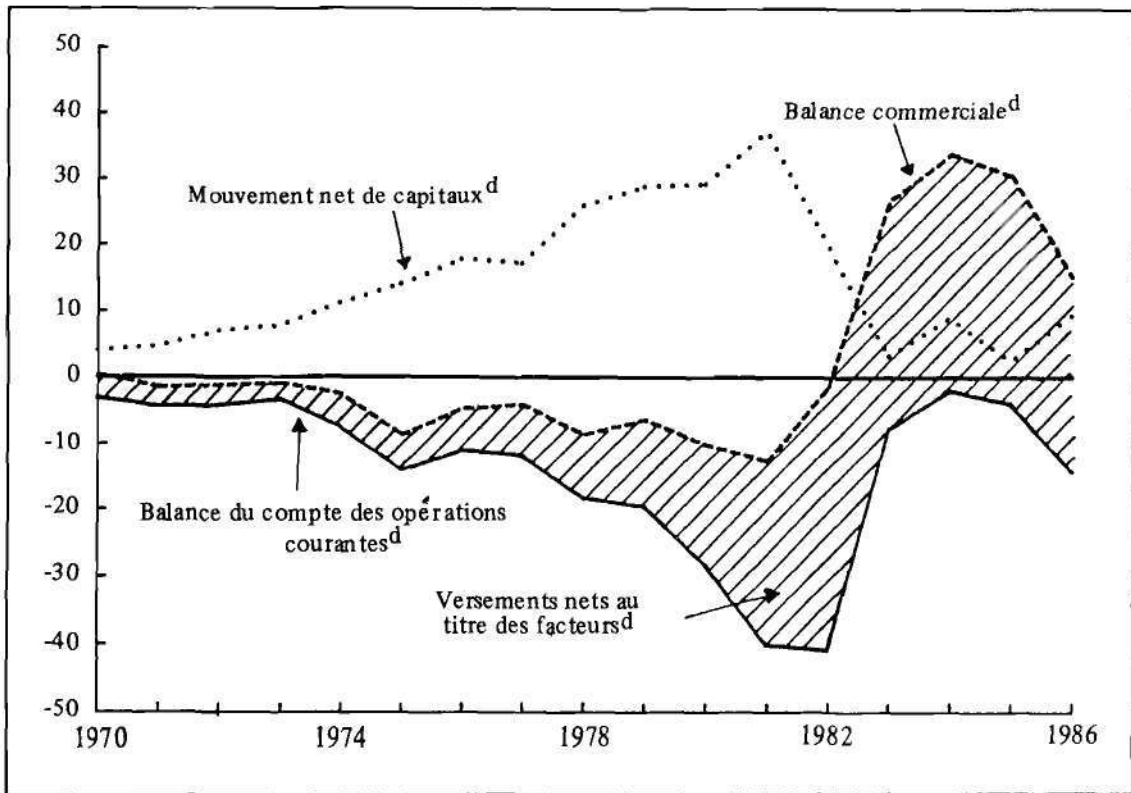
^dMilliards de dollars.^ePourcentages.

Tableau 2

L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES: EVOLUTION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT GLOBAL

	Taux annuels de croissance						Variation
	1981	1982	1983	1984	1985	1986 a/	accumulée 1981-1986 a/
<u>Amérique latine et les Caraïbes</u> (à exception de Cuba)	-	-1.5	-2.5	3.5	2.6	3.8	6.1
<u>Pays exportateurs de pétrole</u>							
Bolivie	0.3	-2.8	-6.6	-0.9	-1.7	-2.9	-13.8
Equateur	3.8	1.1	-1.2	4.8	4.9	3.0	17.4
Mexique	8.3	-	-5.2	3.5	2.7	-3.8	4.8
Pérou	4.0	0.1	-11.9	5.0	2.6	8.7	7.4
Trinité-et-Tobago	-0.2	0.3	-9.7	-6.6	-3.1
Venezuela	-1.0	-1.3	-5.6	-1.0	-0.6	3.3	-6.1
<u>Pays non exportateurs de pétrole</u>							
Argentine	-7.1	-5.3	2.4	2.3	-4.7	6.0	-6.9
Barbade	-2.0	-5.2	0.4	3.6	0.9	5.6	3.1
Brésil	-3.4	0.9	-2.4	5.7	8.3	8.2	17.7
Colombie	2.3	1.0	1.9	3.8	2.8	5.4	18.4
Costa Rica	-2.4	-7.3	2.7	7.9	0.9	3.0	4.1
Cuba b/	16.0	3.8	4.9	7.3	4.8	2.5	45.7
Chili	5.2	-13.1	-0.5	6.0	2.4	5.4	4.1
El Salvador	-8.4	-5.7	0.6	1.4	1.4	-0.5	-11.1
Guatemala	1.0	-3.4	-2.7	-	-0.9	-	-6.0
Guyane	-0.7	-10.8	-10.3	5.8	1.8
Haiti	-2.7	-3.5	0.6	0.4	0.2	0.6	-4.3
Honduras	1.0	-1.6	-0.6	-	2.9	1.2	6.1
Jamaïque	2.4	-0.2	1.2	-	-5.4
Nicaragua	5.4	-0.8	4.4	-1.4	-4.1	-0.4	2.8
Panama	4.0	4.9	-0.1	-0.4	4.1	3.1	16.4
Paraguay	8.8	-0.8	-3.0	3.3	4.0	-0.3	12.1
République dominicaine	4.0	1.4	4.4	0.5	-2.0	1.8	10.2
Uruguay	1.4	-10.1	-6.1	-1.2	-0.2	6.6	-9.9

Source: CEPALC, sur la base de chiffres officiels.

a/ Chiffres préliminaires.

b/ Concerne le produit social global.

Tableau 3

L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES: EVOLUTION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR HABITANT

Pays	Taux annuels de croissance						Variation accumulée
	1981	1982	1983	1984	1985	1986 <u>b/</u>	1981-1986 <u>a/</u>
<u>Amérique latine et les Caraïbes (à exception de Cuba)</u>							
	-2.3	-3.7	-4.7	1.2	0.3	1.5	-7.7
<u>Pays exportateurs de pétrole</u>							
	2.8	-2.9	-8.1	-0.1	-0.7	-3.8	-12.1
Bolivie	-2.3	-5.4	-9.0	-3.5	-4.4	-5.5	-26.7
Equateur	0.8	-1.8	-4.0	1.8	2.0	0.2	-1.2
Mexique	5.4	-2.6	-7.6	0.9	-0.1	-6.1	-10.2
Pérou	1.3	-2.5	-14.1	2.3	-	5.9	-8.1
Trinité-et-Tobago	-0.8	-0.5	-10.6	-7.6	-4.2
Venezuela	-3.9	-4.1	-8.2	-3.7	-3.2	0.6	-20.7
<u>Pays non exportateurs de pétrole</u>							
	-5.3	-4.3	-2.6	1.9	0.9	4.5	-5.0
Argentine	-8.6	-6.8	0.7	0.7	-6.1	4.4	-15.3
Barbade	-2.7	-5.9	-0.4	2.5	0.1	4.9	-1.9
Bésil	-5.6	-1.4	-4.5	3.4	5.9	5.9	3.1
Colombie	0.1	-1.1	-0.3	1.6	0.7	3.2	4.1
Costa Rica	-5.0	-9.7	-	5.1	-1.7	0.5	-11.0
Cuba <u>b/</u>	15.3	3.0	3.9	6.3	3.7	1.5	38.1
Chili	3.5	-14.5	-2.2	4.3	0.7	3.7	-5.9
El Salvador	-9.6	-6.5	-0.2	0.5	0.1	-2.1	-17.0
Guatemala	-1.8	-6.1	-5.4	-2.8	-3.7	-2.8	-20.7
Guyane	-2.6	-12.6	-12.0	3.9	-0.1
Haïti	-4.4	-5.2	-1.1	-1.4	-1.6	-1.2	-14.2
Honduras	-2.4	-4.9	-3.9	-0.3	-0.4	-2.0	-13.2
Jamaïque	1.1	-1.5	-0.2	-1.4	-6.7
Nicaragua	2.0	-4.0	1.0	-4.7	-7.3	-3.7	-15.8
Panama	1.7	2.7	-2.2	-2.6	1.9	0.9	2.3
Paraguay	5.3	-4.0	-6.0	-	0.9	-3.4	-7.4
République dominicaine	1.5	-1.1	1.9	-1.9	-4.3	-0.5	-4.4
Uruguay	0.8	-10.7	-6.7	-1.9	-0.9	5.9	-13.6

Source: CEPALC, sur la base de chiffres officiels concernant le produit intérieur brut. Les chiffres de population correspondent aux estimations du CELADE publiées dans le Boletín Demográfico, année XIX, No. 38, juillet 1986.

a/ Chiffres préliminaires.

b/ Concerne le produit social global.

Cette évolution s'est traduite, en 1986, par un nouveau recul, déjà manifeste depuis le début de la décennie, dans les conditions de vie des groupes majoritaires des pays relativement plus pauvres de l'Amérique latine. C'est ainsi qu'au cours de la période 1981-1986, le produit par habitant a enregistré un recul de près de 27 p.100 en Bolivie, de presque 21 p.100 au Guatemala, de 17 p.100 à El Salvador, de 16 p.100 au Nicaragua et de plus de 13 p.100 au Honduras et à Haïti. Au cours de cette même période, le produit par habitant a également chuté dans des pays caractérisés par des niveaux de revenu et de développement supérieurs tels que le Venezuela (-21 p.100), le Costa Rica (-11 p.100) et le Mexique (-10 p.100) et, malgré une reprise en 1986, ce fléchissement du produit par habitant a également été considérable en Argentine (-15 p.100), en Uruguay (-14 p.100) et au Pérou (-8 p.100).

La croissance irrégulière enregistrée en 1986 s'explique par la variété des facteurs qui ont caractérisé l'évolution des différentes économies et l'hétérogénéité relative des politiques économiques appliquées d'un pays à l'autre. C'est ainsi, par exemple, qu'au Pérou, l'augmentation de 8.7 p.100 du produit intérieur est liée, essentiellement, à la vitalité de la demande intérieure et à une meilleure utilisation de la capacité installée. La reprise a également été accompagnée d'un essor du volume des importations (30 p.100), notamment de biens de consommation et de produits intermédiaires, lesquels ont été financés par les devises générées par la limitation imposée aux versements des intérêts de la dette extérieure. Cette expansion de la production industrielle, du bâtiment et du commerce s'est traduite par une diminution du chômage urbain et par une augmentation des salaires réels. Celle-ci a été d'un peu plus de 7 p.100 alors que le taux de chômage dans les activités non agricoles tombait de presque 12 p.100 en 1985 à 8.2 p.100 en 1986. (Voir tableau 4.)

Au Brésil, tout comme en 1985, le produit intérieur brut a augmenté de plus de 8 p.100. Le fer de lance de cette expansion a été l'extraordinaire dynamisme de la demande intérieure, qui a permis d'absorber la plus grande partie de la capacité installée qui était encore sous-utilisée au début de 1986. L'accroissement de la production a également été favorisé par l'essor, pour la deuxième année consécutive, des exportations non pétrolières et par l'écoulement sur le marché intérieur d'une partie des produits intermédiaires qui étaient auparavant destinés à l'exportation. Cette croissance soutenue de l'activité économique s'est traduite par une amélioration notable de la situation de l'emploi. Le taux moyen de chômage visible dans les six plus grandes villes du pays, qui était passé de 7.1 p.100 à 5.3 p.100 entre 1984 et 1985, est tombé à 3.6 p.100 en 1986. (Voir les graphiques 2 et 3.)

Une meilleure utilisation de la capacité installée pour répondre à une augmentation de la demande intérieure a également été à la base de l'augmentation de 6 p.100 de l'activité économique enregistrée en Argentine, compensant de la sorte le fléchissement de 4.7 p.100 de l'année antérieure. Cette reprise a été particulièrement marquée dans l'industrie manufacturière dont la production, après avoir enregistré un recul de 10.5 p.100 en 1985, a augmenté de presque 13 p.100. Le secteur du bâtiment a également progressé de 9 p.100 en 1986, ce qui représente un arrêt de la tendance à la baisse enregistrée au cours des cinq années précédentes. Le produit agricole, en revanche, a diminué pour la deuxième année consécutive, à la suite, notamment, de conditions climatiques défavorables.

Tableau 4

L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES: CHOMAGE URBAIN

(Taux moyens annue(s))

Pays	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986 <u>a/</u>
Argentine <u>b/</u>	2.8	2.8	2.0	2.3	4.5	4.7	4.2	3.8	5.3	4.6
Bolivie <u>c/</u>	5.8	9.7	10.9	13.0	15.5	18.0	20.0
Brésil <u>d/</u>	...	6.8	6.4	6.3	7.9	6.3	6.7	7.1	5.3	3.6
Colombie <u>e/</u>	9.0	9.0	8.9	9.7	8.2	9.3	11.8	13.5	14.1	13.8
Costa Rica <u>f/</u>	5.1	5.8	5.3	6.0	9.1	9.9	8.6	6.6	6.7	6.7
Chili <u>g/</u>	13.9	13.7	13.4	11.8	9.0	20.0	18.9	18.5	17.2	13.1
Equateur <u>h/</u>	5.4	5.7	6.0	6.3	6.7	10.6	10.4	12.0
Guatemala <u>h/</u>	2.2	2.7	4.7	7.6	9.7	12.9	16.3
Honduras <u>h/</u>	8.8	9.0	9.2	9.5	10.7	11.7	...
Mexique <u>i/</u>	8.3	6.9	5.7	4.5	4.2	4.1	6.7	6.0	4.8	4.8
Nicaragua <u>j/</u>	22.4	19.0	19.9	18.9	21.1	22.3	21.7
Panama <u>k/</u>	...	9.6	11.6	9.8	11.8	10.3	11.5	11.0	15.2	14.2
Paraguay <u>j/</u>	3.7	3.1	2.6	2.1	4.6	9.4	13.8	8.3	8.0	9.0
Pérou <u>l/</u>	9.4	10.4	11.2	10.9	10.4	10.6	9.2	10.5	11.8	8.2
Trinité-et-Tobago <u>m/</u>	...	11.8	11.0	9.9	10.4	9.9	11.1	13.4	15.3	...
Uruguay <u>n/</u>	11.8	10.1	8.3	7.4	6.7	11.9	15.5	14.0	13.1	10.7
Venezuela <u>o/</u>	5.5	5.1	5.8	6.6	6.8	7.8	10.5	14.3	14.3	11.3

Source: CEPALC et PREALC, sur la base de chiffres officiels.

a/ Chiffres préliminaires.

b/ Capitale fédérale et Zone de Buenos Aires. Moyenne d'avril et octobre.

c/ L'ensemble du pays.

d/ Zones métropolitaines de Rio de Janeiro, Sao Paulo, Belo Horizonte, Porto Alegre, Salvador et Recife: moyenne 12 mois. 1980, moyenne juin-décembre.

e/ Bogotá, Barranquilla, Cali et Medellín: moyenne mars, juin, septembre et décembre. 1985, moyenne mars, juillet, septembre et décembre. 1986, moyenne avril, juin, septembre et décembre.

f/ National urbain. Moyenne mars, juillet et novembre. 1984, moyenne mars et novembre. 1986, moyenne mars et juillet.

g/ Zone de Santiago. Moyenne quatre trimestres. A partir du mois d'août 1983, l'information concerne la région métropolitaine de Santiago. A partir d'octobre 1985, les chiffres ne sont pas exactement comparables aux antérieurs étant donné la variation des dimensions de l'échantillon.

h/ Ensemble du pays. Estimations officielles.

i/ Zones métropolitaines de Mexico, Guadalajara et Monterrey, moyenne 12 mois. 1986: moyenne janvier-septembre.

j/ Moyenne nationale.

k/ National urbain, août de chaque année; 1980, selon données du recensement national effectué en février; 1981 et 1986, zone métropolitaine.

l/ Activités non agricoles.

m/ Ensemble du pays. Moyenne deux semestres. 1978, moyenne juillet-décembre. 1980, moyenne août-décembre. 1985, moyenne janvier-juin.

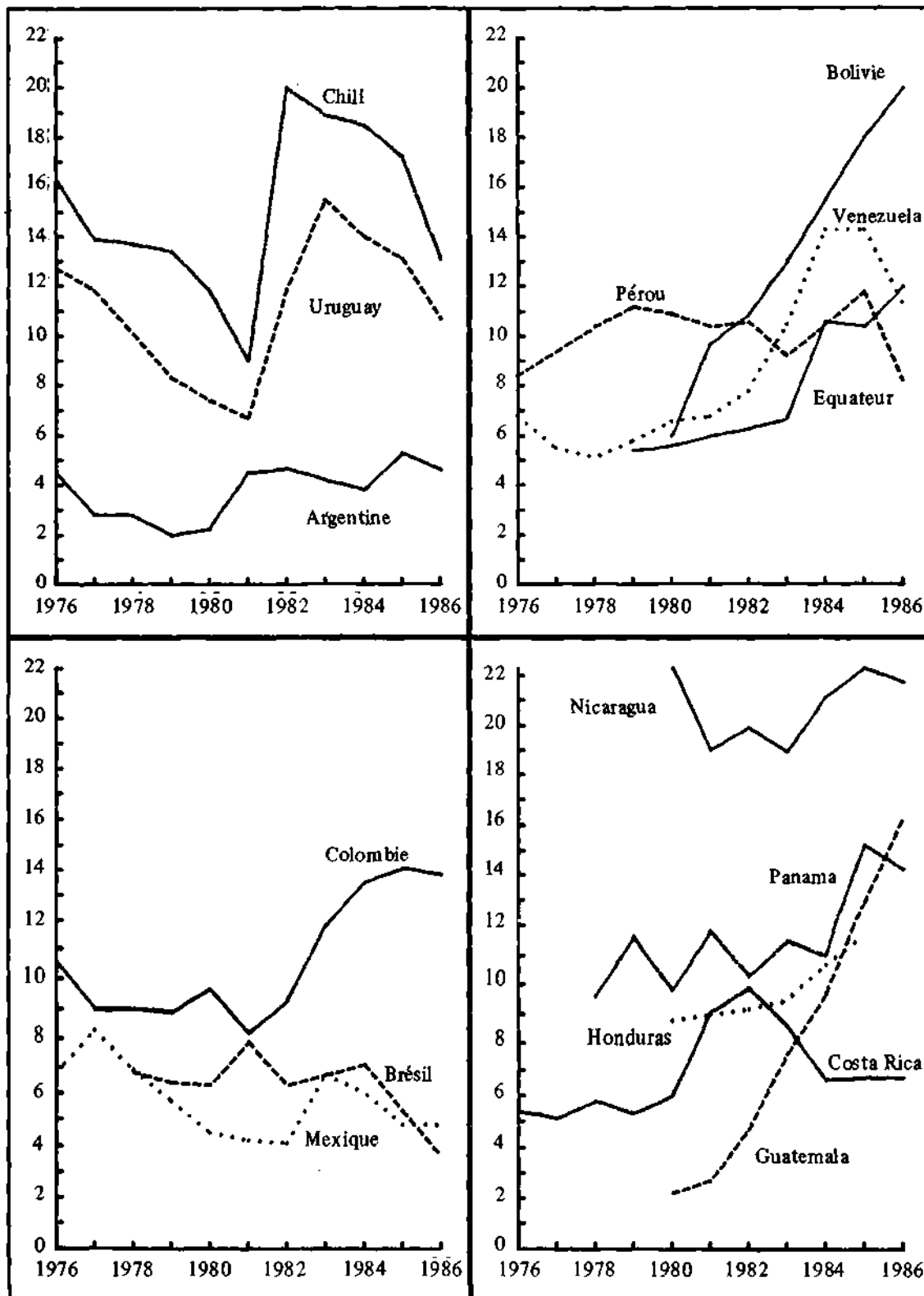
n/ Montevideo, moyenne deux semestres. A partir de 1981, moyenne quatre trimestres.

o/ National urbain, moyenne deux semestres. 1986, deuxième semestre.

Graphique 2

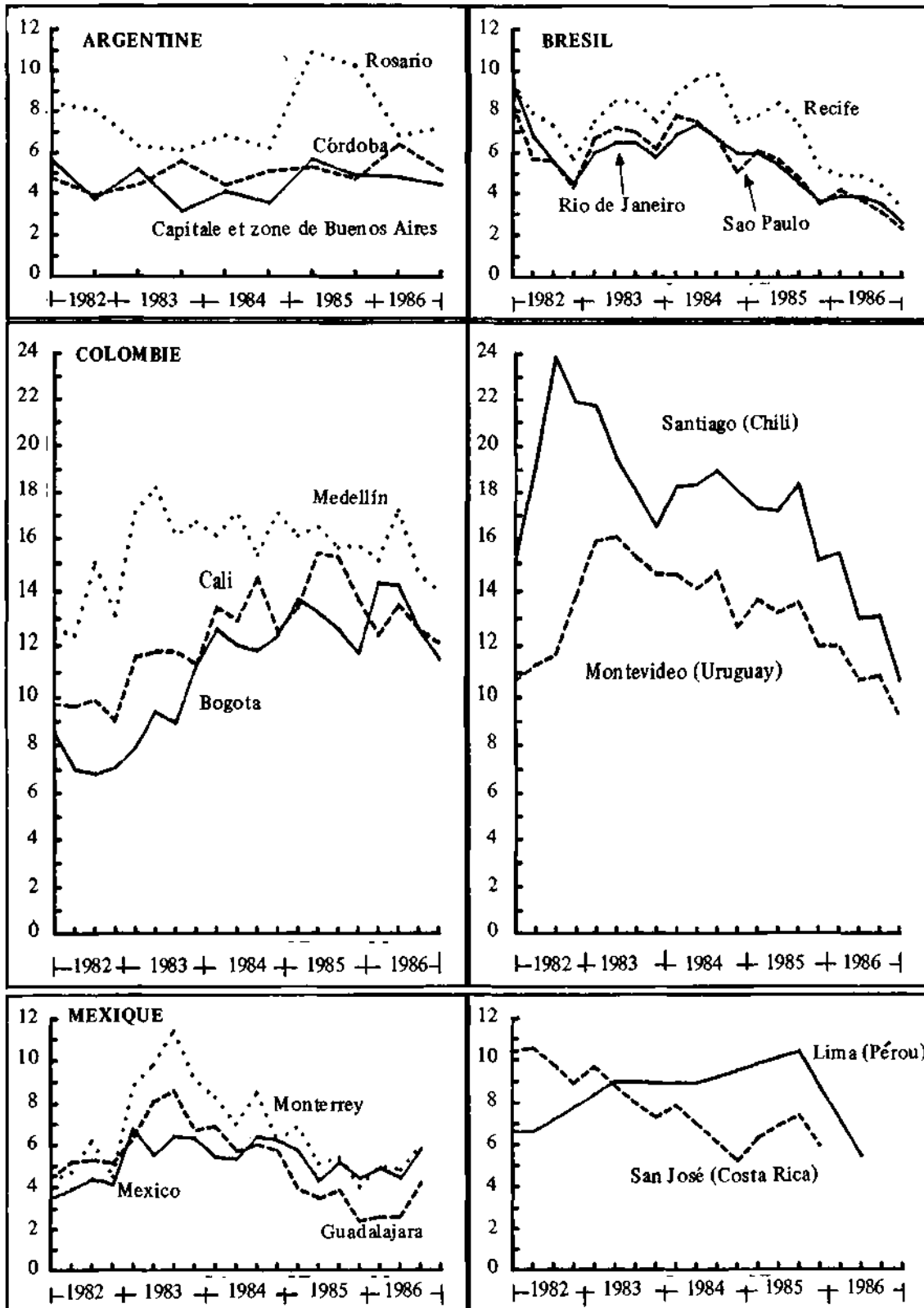
AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES: EVOLUTION DU CHOMAGE URBAIN DANS CERTAINS PAYS

(Taux moyens annuels)



Source: CEPALC, sur la base de données officielles.

Graphique 3
**AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES: EVOLUTION DU CHOMAGE
 DANS CERTAINES GRANDES VILLES**



Source: CEPALC, sur la base de données officielles.

En Uruguay, la reprise amorcée au cours du dernier trimestre de l'année antérieure s'est confirmée en 1986. En effet, le produit intérieur brut, qui avait suivi une courbe descendante depuis 1982, a enregistré, pour la première fois au cours de ces cinq dernières années, une augmentation sensible de 6.6 p.100. Cette relance de l'activité économique est dû essentiellement à l'évolution très favorable du secteur extérieur. Après avoir reculé de près d'un tiers entre 1981 et 1985, la valeur des exportations de marchandises a augmenté de 27 p.100 en 1986. Ceci a permis d'augmenter considérablement le volume des importations dont le très faible niveau était devenu le principal obstacle à la relance économique. Néanmoins, et à la suite de la baisse du prix du pétrole, l'augmentation de la valeur des importations a été très inférieure à celle des exportations. Cette réduction du déficit du compte des opérations courantes, à laquelle a également contribué la diminution des versements effectués au titre des bénéfices et des intérêts, a exercé une influence favorable sur les anticipations des agents économiques. Cette situation, ainsi que le relèvement des salaires réels expliquent la tendance à la reprise observée dans les investissements privés et la consommation des familles; reprise qui a contribué à une réduction du taux de chômage qui a suivi une courbe descendante pendant toute l'année, pour tomber à 9 p.100 vers la fin de l'année. (Voir à nouveau le tableau 4 et le graphique 3.)

Au Chili, l'expansion de l'activité économique globale a été de 5.4 p.100. Tout comme pour les deux années précédentes, cette croissance a surtout été le fait des secteurs producteurs de biens commercialisables à l'échelon international. Cette progression de l'économie s'est traduite par une amélioration sensible de la situation de l'emploi qui avait suivi un recul extraordinaire au cours de la période 1982-1983. A l'échelon national, le taux de chômage visible est tombé de presque 13 p.100 en 1985 à 10.5 p.100 en 1986 et à un peu moins de 9 p.100 au cours du dernier trimestre de l'année, alors que dans la zone de Santiago, ce taux est passé d'une moyenne de 17 p.100 en 1985 à 13 p.100 en 1986.

En Colombie, l'expansion extraordinaire des exportations a donné un coup de fouet à l'activité économique, ce qui s'est manifesté par une augmentation de 5.4 p.100 du produit. En effet, à la suite de la chute de la production brésilienne de café, le prix international de ce produit a subi une forte hausse pendant quelques mois, ce qui permit à la Colombie d'augmenter le volume de ses ventes de café. Les exportations de charbon et de pétrole et celles d'articles manufacturés ont suivi cette même tendance favorable. Cette progression du secteur exportateur a entraîné une reprise de la demande intérieure ainsi que du commerce et de l'industrie. La conjugaison de tous ces facteurs a favorisé, vers la fin de l'année, et malgré l'application d'une politique budgétaire restrictive, le renversement de la tendance à la hausse enregistrée depuis 1982 par le taux de chômage. (Voir à nouveau les graphiques 2 et 3.)

Comme il a été mentionné plus haut, à la différence de ces pays caractérisés par un essor de l'activité économique, d'autres pays de la région ont suivi une évolution moins favorable. Malgré les graves répercussions de la chute des prix du pétrole, le taux d'expansion économique global a été légèrement supérieur à 3 p.100 au Venezuela, ce qui représente un arrêt de la tendance à la baisse enregistrée depuis 1980. C'est ainsi que le produit par habitant a augmenté pour la première fois au cours de ces dernières années. La

relance de l'activité économique est due essentiellement à la croissance de près de 7 p.100 enregistrée dans le secteur agricole, à la progression de 3 p.100 de l'industrie manufacturière, et à la reprise (12 p.100) du bâtiment qui met fin à la détérioration constante enregistrée dans ce secteur depuis neuf ans. Cette progression a également été le fruit de politiques visant à neutraliser l'effet de la chute des prix du pétrole sur l'activité intérieure. L'augmentation des dépenses a notamment favorisé le secteur du bâtiment et, à l'aide d'autres programmes complémentaires d'engagement et de formation de la main-d'oeuvre, a contribué à une réduction du taux de chômage urbain. Celui-ci, qui était passé de 5 à 14.3 p.100 entre 1978 et 1985, est tombé à 11.3 p.100 en 1986.

L'évolution de l'économie de l'Equateur a également subi l'effet négatif de la chute des prix internationaux du pétrole. Le taux moyen de croissance avait été de presque 5 p.100 au cours des deux années précédentes mais n'a atteint que 3 p.100 en 1986. Ce ralentissement de l'activité économique est dû à la chute brutale du taux de croissance de la production de pétrole, à la stagnation de l'industrie manufacturière et au recul enregistré dans le bâtiment. L'évolution favorable, pour la troisième année consécutive, du secteur agricole n'a pas été suffisante pour contrebalancer les effets négatifs de ces trois facteurs. Par suite de ce fléchissement, le taux de chômage a atteint un chiffre sans précédent de 12 p.100.

L'évolution très défavorable de la conjoncture extérieure a également contribué à un recul de l'ordre de 3 p.100 de l'activité économique en Bolivie. En effet, en 1986, le prix de l'étain, qui avait déjà baissé au cours des deux années précédentes, est tombé à moins de la moitié de sa valeur. A la suite de cette forte baisse et afin de mitiger les pertes de l'industrie minière de l'Etat, les activités ont été suspendues ou ralenties de nombreuses industries minières. Aux répercussions de la chute du prix de l'étain sont venues s'ajouter celles de la baisse du prix du gaz naturel, produit qui représentait, au cours de ces dernières années, la moitié des recettes d'exportation, ainsi que les effets négatifs d'inondations et de conditions climatiques adverses qui ont compromis la production agricole au cours du premier semestre. D'autre part, le pouvoir d'achat déjà déprimé des salariés, le niveau élevé des taux réels d'intérêt résultant de l'application du programme de stabilisation ainsi que la plus grande concurrence de marchandises importées ont contribué à un nouveau recul de la production industrielle. Ce fléchissement de l'activité économique a entraîné une nouvelle augmentation du taux de chômage qui a continué de suivre, pour la sixième année consécutive, une courbe ascendante pour atteindre le chiffre sans précédent de 20 p.100.

En 1986, l'évolution de l'activité économique dans les pays de l'isthme de l'Amérique centrale est restée très défavorable. Le produit par habitant a baissé à nouveau dans tous les pays, à exception du Costa Rica et de Panama. Contrairement à ce qui s'est passé dans les pays exportateurs de pétrole, ce recul a coïncidé avec une amélioration des termes de l'échange résultant du relèvement des prix internationaux du café, des bananes et du sucre, ainsi que de la chute de la valeur du pétrole. La plupart des pays ont également profité d'une réduction de leurs versements au titre des intérêts de leur dette extérieure. Néanmoins, cette évolution n'a pas été suffisante pour contrebalancer les effets négatifs de cinq ans de marasme économique, qui

s'est également traduit par une détérioration des relations économiques intra-régionales, aggravé par l'incertitude engendrée par les tensions sociales et politiques qui caractérisent la plupart des pays de la sous-région.

Au Mexique, le produit intérieur brut a diminué de près de 4 p.100 à la suite, essentiellement, du recul marqué des exportations de pétrole. Face aux conséquences de la brusque détérioration des termes de l'échange, les autorités économiques ont amorcé un programme d'ajustement qui comprend des mesures novatrices,^{3/} adopté une politique restrictive en matière monétaire et de crédit, et procédé à de nouvelles réductions des dépenses publiques. Ces réductions et une nouvelle diminution du salaire réel se sont traduites par un fléchissement de la demande intérieure, un recul d'environ 6 p.100 de la production industrielle, malgré l'accroissement rapide des exportations d'articles manufacturés, et une contraction de 12.5 p.100 dans le secteur du bâtiment.

2. Prix

1986 a été caractérisé par un recul marqué de l'inflation en Amérique latine: le taux moyen de hausse des prix à la consommation pondéré en fonction de la population, qui avait augmenté de façon constante au cours des six années précédentes et qui, en 1985, avait atteint un niveau sans précédent de 275 p.100, est tombé à 65 p.100 en 1986. Ce fléchissement a été relativement généralisé. En fait le rythme du processus inflationniste a diminué dans 13 des 22 pays pour lesquels on dispose de données; dans la plupart d'entre eux, le recul a été considérable. Tel a été notamment le cas de l'Argentine, du Pérou, du Brésil et, surtout de la Bolivie, quatre pays qui, avec le Nicaragua, avaient connu, en 1985, les processus inflationnistes les plus accélérés. (Voir tableau 5.)

Malgré cette amélioration, l'inflation est restée un problème grave dans la plupart des pays de la région. En effet, seuls la Barbade, Haïti, le Honduras, le Panama, la République dominicaine et Trinité-et-Tobago ont connu une hausse des prix à la consommation inférieure à 10 p.100 en 1986. En revanche, l'inflation a atteint des niveaux nettement anormaux en Equateur, à El Salvador, au Guatemala, et au Paraguay; elle est restée très forte en Uruguay; elle s'est accélérée au Mexique et a atteint presque 750 p.100 au Nicaragua. En outre, on a constaté, pendant la deuxième partie de l'année, un renversement de la tendance à la baisse enregistrée en Argentine et au Pérou depuis le troisième trimestre de 1985, ainsi qu'au Brésil, à la fin de l'année.

Parmi les pays qui ont connu un ralentissement de l'inflation, le cas le plus spectaculaire est celui de la Bolivie. En effet, le rythme de la hausse annuelle des prix à la consommation est tombé d'une façon constante, d'un niveau maximum de 23 500 p.100 enregistré en septembre 1985 à 66 p.100 en décembre 1986. De plus, les deux tiers de cette hausse sont imputables à de très fortes augmentations de l'indice des prix à la consommation au cours des deux premiers mois de l'année. Par la suite, les variations mensuelles des prix, bien qu'irrégulières, sont restées, en général, inférieures à 2 p.100. (Voir graphique 4.) Ce brusque ralentissement du processus inflationniste est

Tableau 5

L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES: ÉVOLUTION DES PRIX À LA CONSOMMATION

(Variations de décembre à décembre)

Pays	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
<u>Amérique latine et les Caraïbes a/</u>	40.0	39.0	54.1	56.1	52.6	84.8	131.1	185.2	275.3	64.9
Argentine	150.4	169.8	139.7	87.6	131.2	208.7	433.7	688.0	385.4	81.7
Barbade	9.9	11.3	16.8	16.1	12.3	6.9	5.5	5.1	2.4	-0.8
Bolivie	10.5	13.5	45.5	23.9	25.2	296.5	328.5	2 177.2	8 170.5	66.0
Brésil	43.1	38.1	76.0	95.3	91.2	97.9	179.2	203.2	228.0	58.6
Colombie	29.3	17.8	29.8	26.5	27.5	24.1	16.5	18.3	22.3	20.9
Costa Rica	5.3	8.1	13.2	17.8	65.1	81.7	10.7	17.3	11.1	15.3
Chili	63.5	30.3	38.9	31.2	9.5	20.7	23.6	23.0	26.4	17.4
Equateur	9.8	11.8	9.0	14.5	17.9	24.3	52.5	25.1	24.4	27.4
El Salvador	14.9	14.6	14.8	18.6	11.6	13.8	15.5	9.8	30.8	30.4
Guatemala	7.4	9.1	13.7	9.1	8.7	-2.0	15.4	5.2	31.5	25.6
Guyane	9.0	20.0	19.4	8.5	29.0	19.3	9.6
Haïti	5.5	5.5	15.4	15.3	16.4	4.9	11.2	5.4	17.4	-4.7 b/
Honduras	7.7	5.4	22.5	11.5	9.2	8.8	7.2	3.7	4.2	3.2
Jamaïque	14.1	49.4	19.8	28.6	4.8	7.0	16.7	31.2	23.9	10.8
Mexique	20.7	16.2	20.0	29.8	28.7	98.8	80.8	59.2	63.7	105.7
Nicaragua	10.2	4.3	70.3	24.8	23.2	22.2	32.9	50.2	334.3	747.5
Panama	4.8	5.0	10.0	14.4	4.8	3.7	2.0	0.9	0.4	0.1
Paraguay	9.4	16.8	35.7	8.9	15.0	4.2	14.1	29.8	23.1	24.1
Pérou	32.4	73.7	66.7	59.7	72.7	72.9	125.1	111.5	158.3	62.9
République dominicaine	8.5	1.8	25.6	4.6	7.3	7.2	7.7	38.1	28.4	6.5
Trinité-et- Tobago	11.4	8.8	19.5	16.6	11.6	10.8	15.4	14.1	6.6	9.8
Uruguay	57.3	46.0	83.1	42.8	29.4	20.5	51.5	66.1	83.0	70.6
Venezuela	8.1	7.1	20.5	19.6	11.0	7.3	7.0	18.3	9.0	12.9

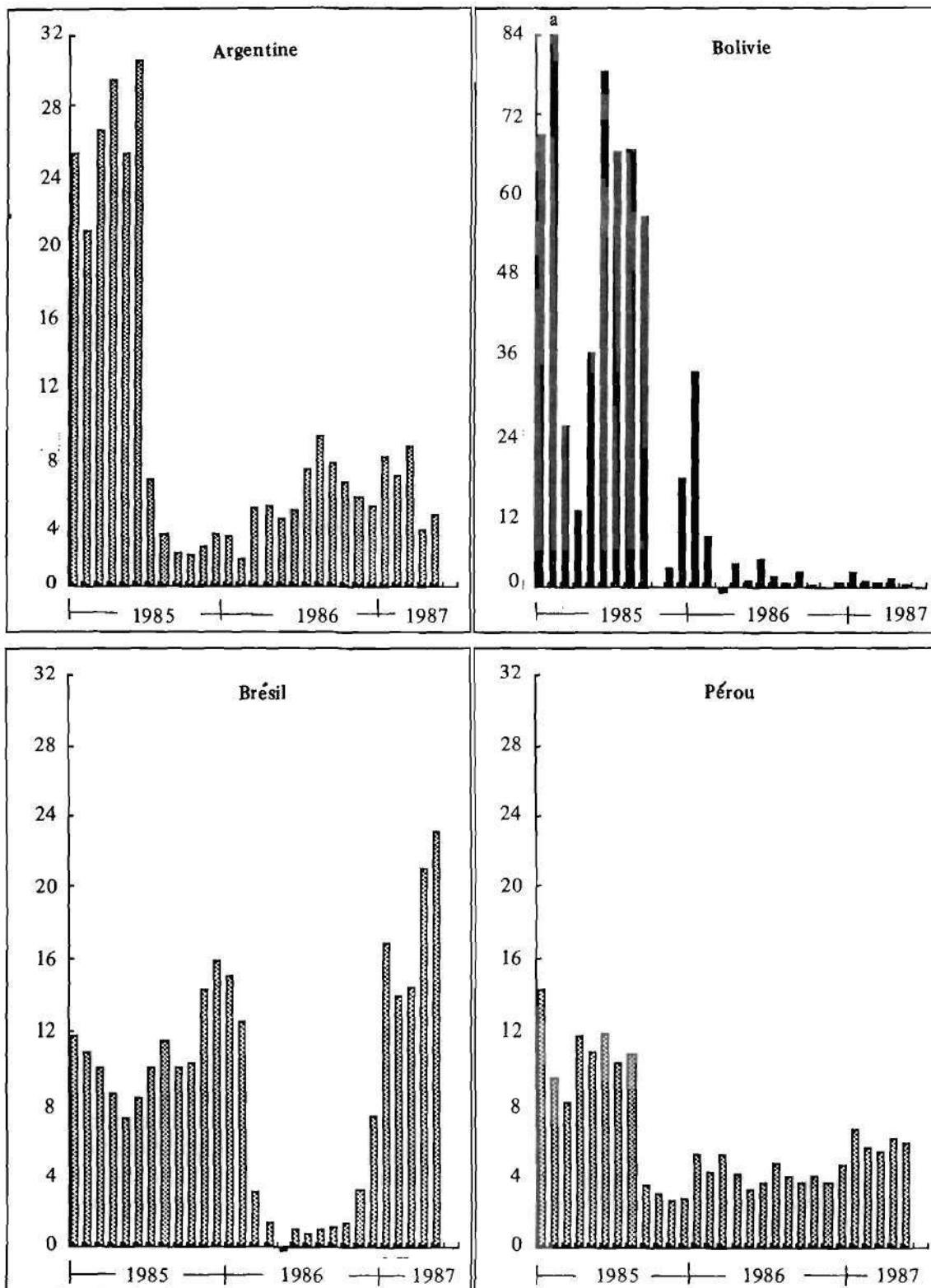
Source: CEPALC, sur la base des indices des prix officiels fournis par les pays, complétés, dans certains cas par les chiffres publiés par le Fonds monétaire international dans Estadísticas Financieras Internacionales, mai 1987.

a/ Les totaux pour l'Amérique latine et les Caraïbes correspondent à la variation des pays, pondérée par la population respective de chaque année.

b/ Correspond à la variation enregistrée entre novembre 1985 et novembre 1986.

Graphique 4
**VARIATIONS MENSUELLES DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
 EN ARGENTINE, EN BOLIVIE, AU BRÉSIL ET AU PÉROU**

(Pourcentages)



Source: CEPALC, sur la base de données officielles.

^aLa variation mensuelle a été de 182.8 p.100.

le résultat de l'application des politiques particulièrement strictes en matière budgétaire et salariale, ainsi que de la stabilité exceptionnelle du taux de change depuis le mois de février, tant sur le marché officiel que sur le marché parallèle.

L'inflation a également enregistré un fléchissement notable en Argentine, où elle est passée de 385 p.100 en 1985 à 82 p.100 en 1986. Néanmoins, les chiffres dissimulent les différences notables qui ont caractérisé l'évolution du processus inflationniste au cours de ces deux années. Alors qu'en 1985, ce processus s'était fortement accéléré jusqu'au mois de juin pour diminuer brusquement au cours du deuxième semestre à la suite de l'application du Plan Austral, en 1986, en revanche, les variations mensuelles des prix ont été minimales en janvier et février mais ont ensuite augmenté de façon sensible à partir du mois de mars pour atteindre un niveau moyen de 6.6 p.100 au cours du deuxième semestre. Par conséquent, la variation annuelle des prix, après avoir atteint 50 p.100 au mois de juin, le niveau le plus bas enregistré depuis décembre 1974, a suivi une courbe ascendante au cours des mois suivants. Néanmoins, l'inflation a été très inférieure à ce qu'elle était avant l'application du programme de stabilisation. (Voir de nouveau le graphique 4.)

Le ralentissement de la hausse des prix a également été manifeste au Pérou. Le plan hétérodoxe de stabilisation appliqué par les nouvelles autorités à partir du mois d'août 1985 s'est traduit par un recul du taux annuel d'inflation qui est passé d'un niveau sans précédent de 192 p.100 enregistré ce même mois à 63 p.100 en décembre 1986. Ce fléchissement a obéi, essentiellement, à l'application d'un ensemble de mesures sélectives de contrôle des prix, à la réduction des coûts de production résultant de la baisse des taux d'intérêt, à la diminution des taxes sur les ventes et au maintien d'un taux de change fixe. Pour contrebalancer les effets négatifs de la politique de change sur la compétitivité internationale des secteurs producteurs de marchandises commercialisables, le gouvernement a décidé d'augmenter certains droits de douane, d'interdire ou de limiter certaines importations et d'autoriser les producteurs d'articles non traditionnels destinés à l'exportation, à liquider un pourcentage important de leurs recettes en devises au taux de change le plus élevé en vigueur sur le marché financier. Du fait, d'une part, de l'application de ces mesures et, de l'autre, des pressions inflationnistes causées par le déficit du secteur public et la hausse des salaires, les variations mensuelles des prix à la consommation, après être tombés à 3 p.100 en moyenne au cours du dernier trimestre de 1985, ont augmenté d'environ 4 p.100 en 1986. C'est ainsi que le taux annuel d'inflation, qui avait suivi une courbe descendante depuis le mois de septembre 1985, a recommencé à augmenter légèrement un an plus tard.

Le relâchement des pressions inflationnistes a également été très marqué au Bésil. A la suite de l'application du Plan Cruzado, au début du mois de mars, après une période de huit mois pendant laquelle le taux d'accroissement des prix avait été extraordinairement accéléré, la variation mensuelle des prix à la consommation est tombée de 13 p.100 en moyenne pour la période août 1985-février 1986, à un niveau inférieur à 1.5 p.100 au cours des huit mois suivants.

Les premières répercussions du Plan Cruzado ont été particulièrement favorables. De mars à juillet, les prix à la consommation ont augmenté à un

rythme moyen de 1.3 p.100, alors que la production industrielle augmentait rapidement et que le chômage enregistrait un recul marqué. En fait, le principal problème posé par l'application de ce plan n'a pas été le ralentissement de l'activité économique mais bien la pénurie de certains produits (tels que la viande, le lait et les voitures) résultant de la forte expansion de la demande et du blocage de certains prix à des niveaux relativement bas.

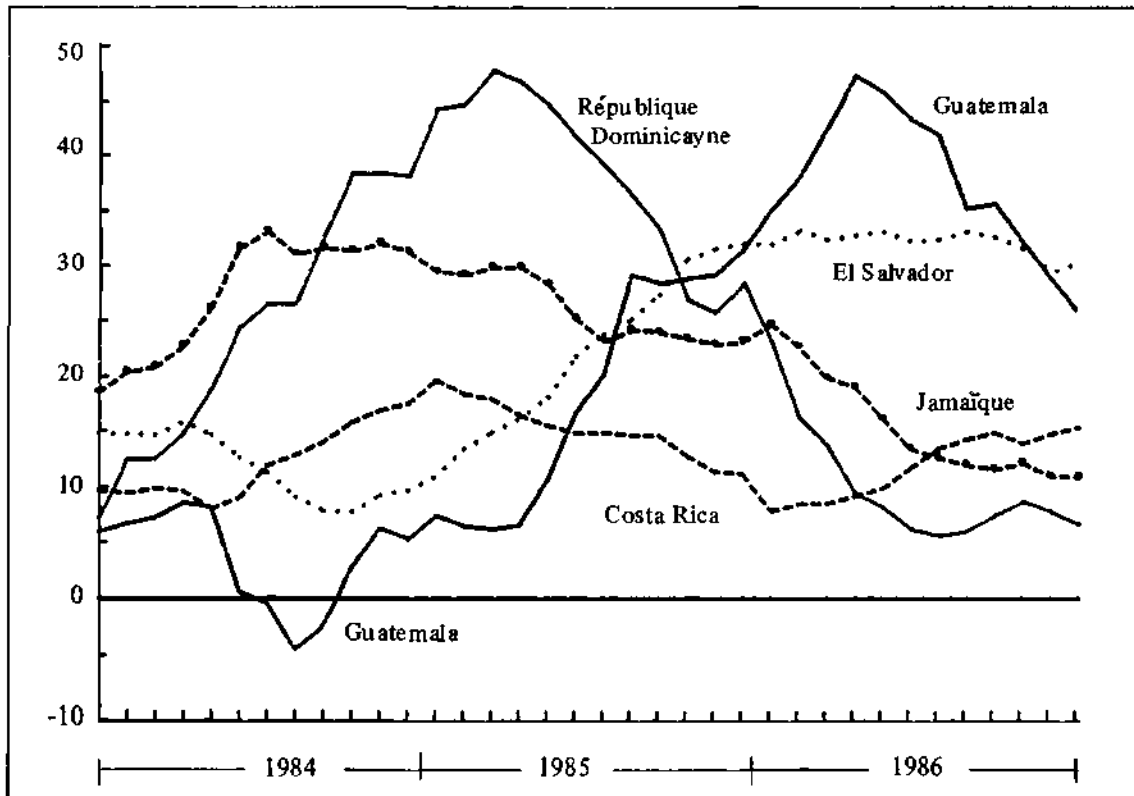
A la fin du mois de juillet, et pour faire face à cette situation, le gouvernement a décidé de réduire de 40 p.100 les crédits à la consommation, de grever la vente de billets d'avion internationaux et des dollars vendus aux touristes brésiliens d'une taxe de 25 p.100, et d'imposer des prêts obligatoires sur les ventes d'essence et d'alcool ainsi que sur les achats de voitures. En dépit de ces mesures, et malgré l'augmentation considérable de la production et des importations, l'inflation mensuelle a suivi une courbe ascendante modeste mais systématique et les distorsions du système des prix se sont aggravées. Dans ce contexte, les autorités ont procédé, à la mi-novembre, à un réajustement de certains tarifs et prix clés et ont annoncé un ensemble de mesures susceptibles de réduire le déficit du secteur public à 3 p.100 du produit. Bien que ces mesures n'aient pas eu de répercussions immédiates sur l'inflation de novembre, en partie à cause de la date de leur adoption ainsi que des modifications apportées à l'indice officiel, elles se sont traduites, en décembre, par une hausse des prix importante.

En 1986, on a également observé un relâchement des pressions inflationnistes, bien que dans une moindre mesure, en République dominicaine, à Haïti, en Jamaïque, au Chili et en Colombie. En République dominicaine, la variation annuelle des prix à la consommation est tombée de plus de 28 p.100 en 1985 à 6.5 p.100 à peine en 1986. Les principaux facteurs qui ont été à la base de ce fléchissement de l'inflation sont, d'une part, la stabilité du taux de change, lequel avait subi une forte hausse en janvier 1985, et, d'autre part, la chute des prix du pétrole, le recul du taux d'inflation aux Etats-Unis et une meilleure discipline monétaire et budgétaire. Les trois premiers facteurs ont également contribué au ralentissement du processus inflationniste à la Jamaïque et à Haïti. (Voir graphique 5.) D'autre part, le recul progressif mais constant de l'inflation au Chili (de 26 p.100 en 1984 à 17 p.100 en 1986), résulte de la légère augmentation enregistrée par les prix en devise nationale des articles importés, de la réduction sensible des taux d'intérêt intérieurs, de la stabilité des rémunérations réelles pendant la plus grande partie de l'année, ainsi que d'un meilleur équilibre budgétaire. En Colombie, en revanche, l'inflation a enregistré un léger recul au cours des mois de mai et juin seulement, pendant lesquels les prix à la consommation ont diminué en termes absolus. Ce fléchissement est dû à la forte baisse enregistrée au cours de cette période par les prix des denrées alimentaires, à la suite d'une augmentation de la production et de l'introduction clandestine de produits agricoles du Venezuela. C'est ainsi que le taux annuel d'inflation est tombé à 13.5 p.100 au mois de juin, le chiffre le plus bas enregistré depuis 14 ans. Néanmoins, dans les mois suivants, le taux d'inflation a subi une hausse constante. (Voir graphique 6.)

Graphique 5

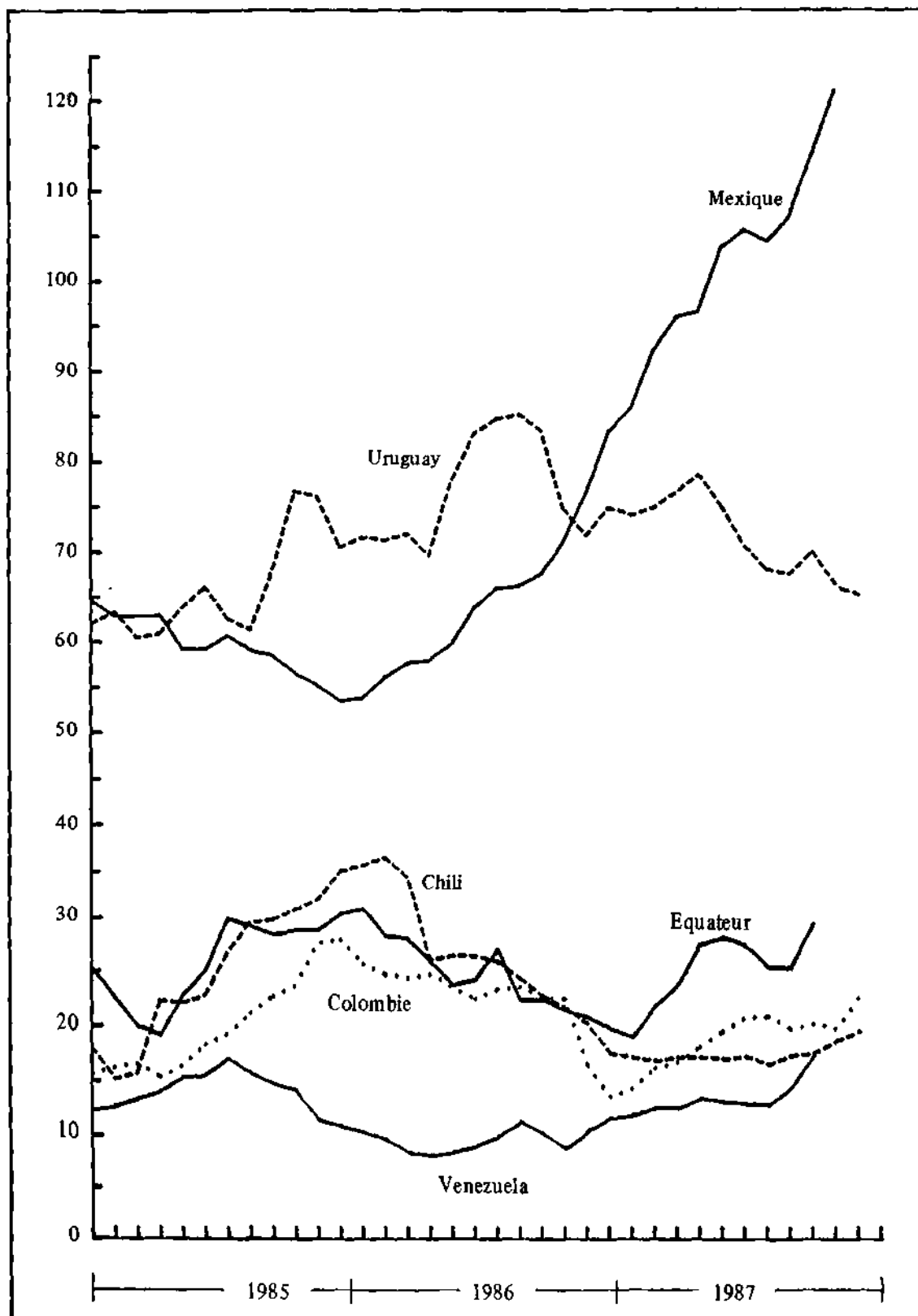
**AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES: VARIATIONS DE L'INDICE DES PRIX A LA
CONSUMMATION DANS CERTAINS PAYS SUR UNE PERIODE DE DOUZE MOIS**

(Pourcentages)



Source: CEPALC, sur la base de données officielles.

Graphique 6
**AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES: VARIATIONS DE L'INDICE DES PRIX A LA
 CONSOMMATION DANS CERTAINS PAYS SUR UNE PERIODE DE DOUZE MOIS**
(Pourcentages)



Source: CEPALC, sur la base de données officielles.

Le taux d'inflation est resté très faible en 1986 au Honduras, à la Barbade et au Panama, pays où, traditionnellement, la hausse des prix intérieurs suit les variations du taux d'inflation international et, notamment, celui des Etats-Unis. A Trinité-et-Tobago et, de façon plus marquée au Venezuela, en revanche, le processus inflationniste s'est légèrement accéléré par rapport à la hausse modérée enregistrée en 1985. La reprise du processus inflationniste au Venezuela est due essentiellement à l'élimination du taux de change préférentiel accordé à certaines importations et au caractère moins restrictif de la politique monétaire et budgétaire. Début 1986, on a enregistré, au Costa Rica, un renversement de la tendance à la baisse suivie par l'inflation depuis la fin 1984; cette même situation se retrouve en Equateur à partir du mois d'août, à la suite, essentiellement, de la forte dévaluation du sucre résultant de l'adoption, ce mois-là, d'une politique de taux de change libre. (Voir à nouveau le tableau 5 et le graphique 6.)

Pour la deuxième année consécutive, le taux d'inflation a atteint des niveaux extraordinairement élevés à El Salvador (30 p.100) et au Guatemala (26 p.100), pays caractérisés par de faibles variations de prix et la stabilité du marché de change; néanmoins, les taux de change ont subi une hausse considérable en 1986 et 1985 respectivement. Malgré cela, au Guatemala, le taux d'inflation a subi une courbe descendante à partir du mois d'août.

La hausse des prix a été plus marquée en Uruguay, où l'inflation a dépassé 70 p.100, et plus encore au Mexique. Dans ce dernier cas, le taux d'inflation (qui avait déjà commencé à augmenter à la mi-1985 à la suite, notamment, de la forte dévaluation du peso adoptée en juillet de cette année) a continué de s'accélérer de façon constante en 1986 pour atteindre un sommet de 106 p.100 à la fin de l'année. Cette évolution du processus inflationniste est à la fois le résultat et la cause principale des relèvements considérables et continuels du taux de change, des réajustements substantiels et fréquents de la valeur courante des salaires minimums, des niveaux élevés des taux d'intérêt nominaux et de la recrudescence des anticipations inflationnistes.

Finalement, en 1986, l'inflation a atteint un rythme vertigineux au Nicaragua. En effet, après être passé de 50 p.100 en 1984 à 335 p.100 en 1985, l'indice des prix à la consommation a atteint près de 750 p.100 en 1986. Cette accélération du processus inflationniste est due, une fois de plus, au relèvement considérable des différents taux de change, à l'expansion rapide des moyens de financement et au déficit considérable du secteur public; la correction de ces déséquilibres s'est heurtée, entre autres facteurs, à la rigidité imposée aux dépenses fiscales par les besoins de défense. La persistance du désapprovisionnement et des marchés parallèles où les produits sont commercialisés à des prix nettement supérieurs aux prix officiels a également favorisé la recrudescence de la spéculation et des anticipations inflationnistes.

3. Les traitements et les salaires

En 1986, les traitements et les salaires réels ont suivi une évolution généralement positive dans les pays pour lesquels on dispose de données fiables. Néanmoins, dans la plupart des cas, ces hausses n'ont constitué

qu'une légère amélioration par rapport aux fortes réductions de salaires enregistrées au cours des années précédentes.

L'évolution des traitements et des salaires obéit à différents facteurs selon les pays. Dans les cas du Brésil, du Costa Rica, du Paraguay et du Pérou, la politique salariale a été franchement favorable à l'expansion, afin de contrebalancer le recul enregistré antérieurement et de favoriser la demande intérieure. C'est ainsi que des augmentations salariales générales ont été promulguées au Costa Rica (échelonnées afin de favoriser les travailleurs à moindre revenu); au Pérou (où le relèvement général des salaires a été supérieur à l'inflation passée et anticipée); au Brésil (où, parallèlement à un blocage des prix décrété au mois de mars, les salaires ont été relevés de 8 p.100 par rapport à leur niveau réel moyen au cours des six mois précédents), et au Paraguay (où le relèvement du salaire minimum décrété en janvier et en juillet a été supérieur au taux d'inflation). Le taux modéré d'inflation (au Costa Rica) ou son brusque fléchissement (au Brésil et au Pérou) ont également joué un rôle favorable dans ces hausses des salaires. Dans les cas du Brésil et du Pérou, le relèvement des salaires a obéi, en outre, à une forte expansion de l'activité économique. C'est ainsi que les salaires réels moyens ont augmenté d'environ 7 p.100 au Brésil et au Pérou et de 10 p.100 au Costa Rica, alors que le pouvoir d'achat du salaire minimum augmentait de presque 18 p.100 au Paraguay. (Voir tableau 6.)

Le ralentissement du processus inflationniste, cette fois dans le cadre de politiques salariales de type restrictif, ainsi que la progression rapide de la production globale ont également été à la base de la hausse des salaires réels en Colombie et au Chili. Dans le cas de la Colombie, où le salaire minimum a été relevé de 20 p.100 au début de l'année, l'augmentation des revenus nationaux et de la demande intérieure résultant de la hausse du prix international du café et de la vitalité des exportations industrielles et minières a favorisé une hausse de presque 5 p.100 des salaires moyens. D'autre part, au Chili, le relèvement des salaires moyens a été relativement généralisé, à exception du bâtiment et du secteur public.

En Argentine, la légère hausse des rémunérations réelles de l'industrie manufacturière ainsi que l'augmentation de presque 6 p.100 des salaires réels en Uruguay ont été, en grande partie, le fruit des fortes pressions syndicales, qui se sont traduites, dans les faits, par des relèvements plus importants que ceux pactés officiellement.

A partir du mois de janvier, l'Argentine a remis en vigueur le système de rajustement trimestriel. Dans le même temps, le salaire minimum a été relevé de façon considérable. Malgré cela, le pouvoir d'achat des rémunérations industrielles moyennes a subi un léger recul alors que les salaires réels dans le secteur du bâtiment et dans l'administration publique ont diminué pour la deuxième année consécutive, à la suite, notamment, de la reprise du processus inflationniste observée au cours du deuxième semestre.

En Uruguay, la politique salariale appliquée en 1986 a été basée sur des rajustements des salaires effectués tous les quatre mois en fonction de l'inflation anticipée. Néanmoins, dans la pratique, ces relèvements ont été relativement supérieurs aux chiffres officiels qui, dans les faits, ont également été dépassés par le taux d'inflation. Les salaires réels sont donc

Tableau 6

L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES: EVOLUTION DES SALAIRES ET TRAITEMENTS REELS

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986 <u>a/</u>
<u>Indices annuels (1980 = 100)</u>										
<u>Traitements moyens</u>										
Argentine <u>b/</u>	79.3	77.9	89.5	100.0	89.4	80.1	100.5	127.1	107.8	109.4
Brésil <u>c/</u>	89.1	93.9	95.1	100.0	108.5	121.6	112.7	105.1	112.6	117.0
Colombie <u>d/</u>	83.5	93.2	99.3	100.0	101.4	104.8	110.3	118.5	115.0	121.1
Costa Rica <u>e/</u>	87.0	94.7	99.2	100.0	88.3	70.8	78.5	84.7	92.2	97.4
Chili <u>f/</u>	79.6	84.7	91.8	100.0	109.1	108.7	97.1	97.4	93.0	95.1
Mexique <u>g/</u>	106.6	104.4	102.9	100.0	103.6	104.4	80.7	75.7	76.6	73.1
Pérou <u>h/</u>	108.7	94.9	88.9	100.0	98.3	100.5	83.7	71.0	60.1	64.0
Uruguay <u>i/</u>	113.2	109.1	100.4	100.0	107.5	107.1	84.9	77.1	88.0	93.1
<u>Salaires minimums urbains</u>										
Equateur <u>j/</u>	53.8	48.1	60.4	100.0	86.2	75.9	63.6	62.8	60.8	61.8
Paraguay <u>k/</u>	92.0	94.8	92.4	100.0	103.6	101.4	93.9	93.7	99.5	117.2
Venezuela <u>l/</u>	74.4	69.3	61.6	100.0	86.8	80.1	75.1	66.7	91.4	85.5
<u>Variations en pourcentage <u>m/</u></u>										
Argentine	-1.5	-1.8	14.3	11.8	-10.6	-10.4	25.5	26.4	-15.2	0.9
Brésil	4.0	5.4	1.3	5.2	8.5	12.1	-7.3	-6.7	7.1	6.4
Colombie	-5.6	11.5	6.5	0.8	1.4	3.4	5.2	7.4	-2.9	4.9
Costa Rica	9.4	8.8	4.8	0.8	-11.7	-19.8	10.9	7.8	8.9	10.1
Chili	12.9	6.5	8.3	9.0	9.1	-0.4	-10.6	0.3	-4.5	1.7
Mexique	1.6	-2.1	-1.4	-2.9	3.6	0.8	-22.7	-6.2	1.2	-4.1
Pérou	-16.6	-12.7	-6.3	12.4	-1.7	2.3	-16.8	-15.2	-15.3	7.3
Uruguay	-11.9	-3.6	-8.1	-0.4	7.5	-0.3	-20.7	-9.2	14.1	5.8
Equateur	-11.2	-10.6	25.7	65.5	-13.8	-11.9	-16.2	-1.3	-3.2	1.2
Paraguay	-8.3	3.1	-2.5	8.0	3.6	-2.0	-7.5	-0.2	6.2	17.8
Venezuela	-7.2	-6.8	-11.1	62.3	-13.2	-7.7	-6.2	-11.2	37.2	-6.6

Source: CEPALC, sur la base de données officielles.

a/ Chiffres préliminaires. b/ Salaires totaux moyens mensuels dans l'industrie manufacturière. Moyenne sur 12 mois. 1986, moyenne janvier-octobre. c/ Salaires moyens dans l'industrie de base calculés en prix constants suivant l'IPC de Rio de Janeiro. Moyenne sur 12 mois. 1986, moyenne janvier-juin. d/ Salaires ouvriers dans l'industrie manufacturière, à exception du décorticage du café. Moyenne sur 12 mois. e/ Traitements moyens déclarés des travailleurs couverts par la sécurité sociale. 1986, premier semestre. f/ Traitements moyens des salariés dans les secteurs non agricoles. Moyenne sur 12 mois. g/ Salaires moyens dans l'industrie manufacturière. Moyenne sur 12 mois. 1986, moyenne janvier-mai. h/ Salaires ouvriers du secteur privé dans la zone métropolitaine de Lima. Moyenne en février, mai, août et novembre. 1986, moyenne en février et mai. i/ Indice des salaires moyens réels. Moyenne sur 12 mois. j/ Salaire minimum vital. 1986, moyenne janvier-octobre. k/ Salaire minimum à Asunción et Puerto Stroessner. l/ Salaire minimum national pour les activités non agricoles. m/ Par rapport à la même période de l'année précédente.

restés relativement stables tout au long de l'année. Néanmoins, et étant donné qu'ils ont été nettement supérieurs à ceux enregistrés au cours du premier semestre de 1985, la moyenne annuelle a été plus élevée que celle de l'année précédente.

Finalement, en 1986, le pouvoir d'achat du salaire minimum a reculé d'environ 7 p.100 au Venezuela et de 4 p.100 au Mexique. Dans le cas du Venezuela, où le salaire minimum réel avait progressé de façon substantielle en 1985, ce recul est dû à l'évolution défavorable du processus inflationniste et au fait que l'ajustement du salaire minimum décrété au début de 1986 a été appliqué effectivement au mois de novembre. D'autre part, au Mexique, le salaire minimum a été rajusté trois fois en 1986, alors qu'il ne l'est normalement que deux fois et son pouvoir d'achat a diminué de 4 p.100 à la suite de l'accélération du processus inflationniste.

4. Le secteur extérieur

L'évolution du secteur extérieur de l'Amérique latine en 1986 a été profondément marquée par l'effondrement des prix internationaux du pétrole, la persistance, à de rares exceptions près, de la tendance à la baisse des prix des produits de base et les réductions successives des taux d'intérêt internationaux. Comme on pouvait le prévoir, ces facteurs ont exercé une incidence variable sur les comptes des opérations avec l'extérieur des différents pays de la région, dont l'évolution fait également état des différences notables entre les politiques de change, commerciale et d'endettement extérieur.

Après avoir enregistré un recul de 6 p.100 en 1985, la valeur des exportations des marchandises est tombée de 15 p.100 en 1986 à la suite de la baisse de près de 13 p.100 de la valeur unitaire et d'une contraction de 2.5 p.100 du volume des exportations. Ces baisses peuvent être imputées, essentiellement, à la chute brutale des exportations des pays producteurs de pétrole, dont la valeur globale a diminué de 30 p.100 à la suite de la diminution des prix internationaux des hydrocarbures, en dépit de l'expansion notable des exportations des produits non pétroliers au Mexique et en Equateur. On a également observé, en 1986, un recul de 10 à 22 p.100 des exportations du Paraguay, du Brésil, du Nicaragua, de l'Argentine et d'Haïti, et de 4 p.100 en République dominicaine. (Voir tableau 7.)

En revanche, la valeur des exportations est montée en flèche en Colombie (47 p.100), sous l'effet des phénomènes mentionnés plus haut. Les ventes à l'extérieur ont également progressé de façon sensible (27 p.100) en Uruguay, à la suite de la forte expansion d'importations brésiliennes et de l'augmentation tout aussi considérable des ventes d'articles traditionnels et non traditionnels en Europe. Ces ventes ont subi une hausse de plus de 10 p.100 dans tous les pays de l'Amérique centrale, à exception du Guatemala et du Nicaragua, et de 10 p.100 au Chili, à la suite d'une augmentation de 20 p.100 des exportations non cuprifères.

En dépit de la diminution des exportations, la reprise des importations s'est maintenue pour la troisième année consécutive, après avoir enregistré une chute brutale de 42 p.100 au cours de la période biennale 1982-1983. Cette

Tableau 7

L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAIBES: BALANCE DES MARCHANDISES

(Millions de dollars)

Pays	Exportations de marchandises fob			Importations de marchandises fob			Balance des marchandises		
	1984	1985	1986 a/	1984	1985	1986 a/	1984	1985	1986 a/
<u>Amérique latine et les Caraïbes</u>	97 706	91 981	77 920	58 263	58 457	59 355	39 443	33 524	18 565
<u>Pays exportateurs de pétrole</u>	46 656	42 503	29 955	22 638	24 903	23 868	24 018	17 600	6 087
Bolivie	724	623	543	412	463	580	312	160	-37
Equateur	2 622	2 870	2 186	1 567	1 723	1 631	1 055	1 147	555
Mexique	24 196	21 867	16 031	11 256	13 460	11 432	12 940	8 407	4 599
Pérou	3 147	2 965	2 509	2 141	1 869	2 525	1 006	1 096	-16
Venezuela	15 967	14 178	8 686	7 262	7 388	7 700	8 705	6 790	986
<u>Pays non exportateurs de pétrole</u>	51 050	49 478	47 965	35 625	33 554	35 487	15 425	15 924	12 478
Argentine	8 101	8 397	7 000	4 119	3 520	4 285	3 982	4 877	2 715
Brésil	27 001	25 634	22 393	13 915	13 168	14 045	13 086	12 466	8 348
Colombie	4 273	3 713	5 477	4 027	3 734	3 486	246	-21	1 991
Costa Rica	977	930	1 070	997	1 005	1 020	-	-75	50
Chili	3 650	3 804	4 205	3 357	2 954	3 125	293	850	1 080
El Salvador	726	723	800	915	954	970	-189	-231	-170
Guatemala	1 132	1 060	1 120	1 182	1 077	970	-50	-17	150
Haiti	199	223	180	325	345	250	-126	-122	-70
Honduras	746	835	970	880	954	990	-134	-119	-20
Nicaragua	385	293	250	761	763	820	-376	-470	-570
Panama	1 686	1 949	2 412	2 509	2 603	2 955	-823	-654	-543
Paraguay	361	324	290	649	516	580	-288	-192	-290
République dominicaine	868	739	710	1 257	1 286	1 200	-389	-547	-490
Uruguay	925	854	1 088	732	675	791	193	179	297

Source: 1984, 1985: CEPALC, sur la base de chiffres du Fonds monétaire international; les chiffres de 1985 correspondant à El Salvador, Haïti, Nicaragua et la République dominicaine, et les chiffres de 1984 concernant le Nicaragua sont des estimations de la CEPALC. 1986: CEPALC, sur la base de chiffres officiels.

a/ Chiffres préliminaires.

progression des importations, bien que modeste (1.5 p.100), a été relativement généralisée. En fait, ces importations n'ont diminué que dans six pays et ont enregistré un recul sensible dans trois pays seulement, Haïti, le Mexique et le Guatemala. Malgré la divergence du taux d'expansion de la valeur des importations dans les autres pays de la région, celles-ci ont, dans la plupart des cas, fortement progressé en volume. A cet égard, les chiffres sont particulièrement significatifs dans les cas du Pérou (31 p.100), du Brésil (26 p.100), de l'Uruguay (25 p.100) et de la Bolivie (21 p.100); la progression a également été sensible au Honduras, en Argentine, en Colombie, au Nicaragua, au Chili, au Paraguay et à El Salvador. Néanmoins, le volume des importations enregistré dans la plupart de ces pays est resté très inférieur à celui enregistré avant la crise.

Malgré le fléchissement, pour la quatrième année consécutive de la valeur unitaire des importations, les termes de l'échange de l'Amérique latine ont enregistré un recul de près de 9 p.100, à savoir une chute de 20 p.100 au cours des six dernières années. Néanmoins, et contrairement à ce qui s'est passé en 1985, ce fléchissement intéresse au premier chef les pays exportateurs de pétrole dont les termes de l'échange ont enregistré une détérioration considérable. Dans les autres pays de la région, à exception de l'Argentine et du Paraguay, ces mêmes termes de l'échange se sont améliorés, de façon très nette dans certains cas, notamment dans le cas du Brésil, où le pétrole représente une partie importante des importations, et des pays de l'Amérique centrale. (Voir tableau 8.)

La chute de la valeur des exportations ainsi que l'augmentation modeste de la valeur des importations observées en 1986 se sont traduites, pour la deuxième année consécutive, par une réduction de l'excédent au titre du commerce des marchandises. Celui-ci avait suivi, depuis 1981, une courbe ascendante pour atteindre, en 1984, un sommet de 39.4 milliards de dollars mais était tombé, en 1985, à 33.5 milliards et à 18.5 milliards en 1986. (Voir à nouveau le tableau 7.) Cette réduction est due essentiellement à la forte contraction de l'excédent des pays exportateurs de pétrole qui a chuté de 66 p.100 et est passé de 17.6 milliards de dollars en 1985 à moins de 6.1 milliards en 1986. Comme on pouvait le prévoir, cette réduction de l'excédent de la balance commerciale a été particulièrement sensible au Mexique et surtout, au Venezuela. Elle a également été considérable au Brésil et en Argentine, et importante au Pérou et en Equateur.

En revanche, le secteur extérieur de la Colombie a enregistré une évolution favorable et, après avoir enregistré un faible déficit en 1985, s'est soldé par un excédent de près de 2 milliards de dollars en 1986. Le Guatemala et le Costa Rica ont également transformé leurs déficits en soldes positifs alors que les autres pays de l'Amérique centrale, à exception du Nicaragua, ont réussi à réduire leurs déficits et que le Chili et l'Uruguay ont consolidé, de façon sensible, les excédents obtenus en 1985.

Tout comme en 1985, les excédents enregistrés au titre du commerce des marchandises a été insuffisant pour couvrir la totalité des versements nets au titre des intérêts et des bénéfices, bien que ces derniers aient diminué de plus de 4.4 milliards de dollars à la suite de la réduction des taux d'intérêt internationaux. Pour cette raison, et malgré une nouvelle diminution des versements nets au titre des services, le déficit de la balance des

Tableau 8

L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES: PRIX DES PRINCIPAUX ARTICLES D'EXPORTATION

(Dollars aux prix courants)

Produit	Moyennes annuelles					Taux de croissance				
	1970- 1980	1983	1984	1985	1986 <u>a/</u>	1982	1983	1984	1985	1986
Sucre non raffiné <u>b/</u>	12.8	8.5	5.2	4.1	6.1	-50.3	1.2	-38.8	-21.1	48.8
Café (doux) <u>b/</u>	121.8	141.6	147.3	155.9	220.0	2.3	-4.7	4.0	5.8	41.1
Cacao <u>b/</u>	86.3	96.1	108.7	102.3	93.8	-16.1	21.6	13.1	-5.9	-8.3
Bananes <u>b/</u>	11.8	20.4	19.0	18.4	22.1	-4.2	10.9	-6.9	-3.2	20.1
Blé <u>c/</u>	125.1	158.0	153.0	138.0	115.0	-9.0	-2.5	-3.2	-9.8	-16.7
Mais <u>c/</u>	127.5	162.2	167.3	135.3	111.1	-24.1	18.0	3.1	-19.1	-17.9
Viande de boeuf <u>b/</u>	82.2	110.7	102.6	97.7	95.0	-3.4	2.1	-7.3	-4.8	-2.8
Farine de poisson <u>c/</u>	354.7	453.0	373.0	280.0	321.0	-24.6	28.3	-17.7	-24.9	14.6
Soja <u>c/</u>	232.4	282.0	282.0	225.0	208.0	-14.9	15.1	.	-20.2	-7.6
Coton <u>b/</u>	61.2	84.8	80.3	61.7	52.9	-14.7	16.5	-5.3	-23.2	-14.3
Laine <u>b/</u>	131.5	144.0	141.6	140.7	147.7	-13.2	-6.9	-1.7	-0.6	5.0
Cuivre <u>b/</u>	69.6	72.2	62.5	64.3	62.3	-14.9	7.4	-13.4	2.9	-3.1
Etain <u>d/</u>	3.9	5.9	5.6	5.4	2.6	-9.4	1.7	-5.1	-3.6	-51.9
Minerai de fer <u>c/</u>	17.6	23.7	22.4	22.0	21.6	4.6	-3.3	-5.5	-1.8	-1.8
Plomb <u>b/</u>	25.3	19.3	20.1	17.7	18.4	-24.8	-22.2	4.1	-11.9	4.0
Zinc <u>b/</u>	29.7	34.7	40.6	34.3	32.3	-12.0	2.7	17.0	-15.5	-5.8
Bauxite <u>c/</u>	103.5	179.5	165.0	164.3	164.6	-3.7	-13.8	-8.1	-0.4	0.2
Pétrole brut <u>e/</u>	10.1	28.1	27.0	26.5	15.0 <u>f/</u>	.	-12.2	-3.9	-1.9	-43.3

Source: CNUCED, Boletín Mensual de Precios de Productos Básicos, suppléments 1960-1980 et mars 1987; Fonds monétaire international, Estadísticas Financieras Internacionales, Annuaire de 1981 et mai 1987; Petroleum Intelligence Weekly, plusieurs numéros; CEPALC, sur la base de chiffres officiels.

a/ Chiffres préliminaires.

b/ Centimes de dollar la livre.

c/ Dollars la tonne métrique.

d/ Dollars la livre.

e/ Dollars par baril, Venezuela (Tía Juana).

f/ Moyenne janvier-octobre.

transactions courantes a triplé et a atteint plus de 14 milliards de dollars. Cette évolution témoigne d'un changement dans la tendance au solde négatif de la balance des transactions courantes qui, après avoir atteint un niveau sans précédents de 41 milliards de dollars en 1982, a quasiment disparu deux ans plus tard pour réapparaître en 1985. (Voir à nouveau le tableau 1.)

Cette fois encore, l'aggravation du déficit de la balance des transactions courantes a été due à des changements divergents dans les différents pays de la région. Le Mexique et le Venezuela, qui, en 1985, étaient les seuls pays à avoir obtenu un solde positif, ont enregistré, en 1986, un déficit considérable; le déficit s'est également accentué de façon sensible en Argentine, au Brésil, en Bolivie, en Equateur et au Pérou mais a été considérablement réduit en Colombie et, pour la deuxième année consécutive, au Chili, deux économies qui, en 1985, avaient enregistré les soldes négatifs les plus importants. Ce déficit a également diminué en République dominicaine, à Haïti et dans tous les pays de l'Amérique centrale (à exception du Nicaragua) et a complètement disparu au Panama et en Uruguay, qui sont les seuls pays où la balance des transactions courantes s'est soldée par un excédent.

Les entrées nettes de capitaux, qui avaient atteint un niveau très bas l'année antérieure, ont enregistré une reprise en 1986. Néanmoins, cette augmentation n'a pas été le fait d'une expansion importante et généralisée du flux de prêts et d'investissements reçu par la région, mais plutôt le reflet de l'évolution favorable du compte des opérations en capital du Mexique, qui a enregistré un solde positif de l'ordre de 2.2 milliards de dollars. Cette évolution est due à la fois aux prêts-relais considérables octroyés par les gouvernements des pays industrialisés, les institutions financières publiques et les banques commerciales, et à la politique très stricte de resserrement de crédits appliquée par les autorités monétaires qui a poussé un bon nombre d'entreprises à rapatrier, en 1986, des fonds déposés à l'extérieur, et qui s'avéraient nécessaires au financement de leurs activités.

Cependant, l'augmentation des flux nets de crédits et d'investissements reçus par la région a été nettement inférieure au déficit de la balance des opérations courantes. Par conséquent, la balance des paiements qui, en 1985, s'était déjà soldée par un déficit de presque 1.6 milliards de dollars, a enregistré, en 1986, un déficit de plus de 5.6 milliards.

L'augmentation des entrées de capitaux et la baisse des versements nets au titre des intérêts et des bénéfices se sont traduites par une réduction de près d'un tiers du volume des ressources transférées à l'extérieur par l'Amérique latine. Toutefois, ce montant (22.2 milliards) est resté très important; étant donné la baisse enregistrée, au même moment, par les exportations de marchandises et de services, ce montant représente encore près de 24 p.100 de la valeur de ces dernières, rapport qui n'est que légèrement inférieur à celui enregistré, en moyenne, au cours des quatre années précédentes. (Voir le tableau 9 et le graphique 7.)

Tableau 9

L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAIBES: ENTREES NETTES DE CAPITAUX ÉTRANGERS
ET TRANSFERTS DE FONDS

(Milliards de dollars et pourcentage)

Année	Entrées nettes de capitaux	Versements nets au titre de bénéfices et des intérêts	Transferts de fonds (3)=(1)-(2)	Exportations de marchandises et de services	Transferts de fonds/exportations de marchandises et de services g/ (5)=(3)/(4)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
1973	7.9	4.2	3.7	28.9	12.8
1974	44.4	5.0	6.4	43.6	14.7
1975	14.3	5.6	8.7	41.1	21.2
1976	17.9	6.8	11.1	47.3	23.5
1977	27.8	8.2	9.0	56.9	16.1
1978	26.2	10.2	16.0	61.3	26.1
1979	29.1	13.6	15.5	62.0	18.9
1980	24.8	17.9	11.3	107.6	10.7
1981	37.5	27.1	10.4	116.1	9.0
1982	20.0	38.7	-18.7	103.2	-18.1
1983	31.3	34.3	-3.2	102.4	-30.5
1984	9.2	36.2	-27.0	114.1	-23.7
1985	2.4	35.3	-32.9	109.0	-30.2
1986 b/	8.5	30.7	-22.2	93.4	-23.8

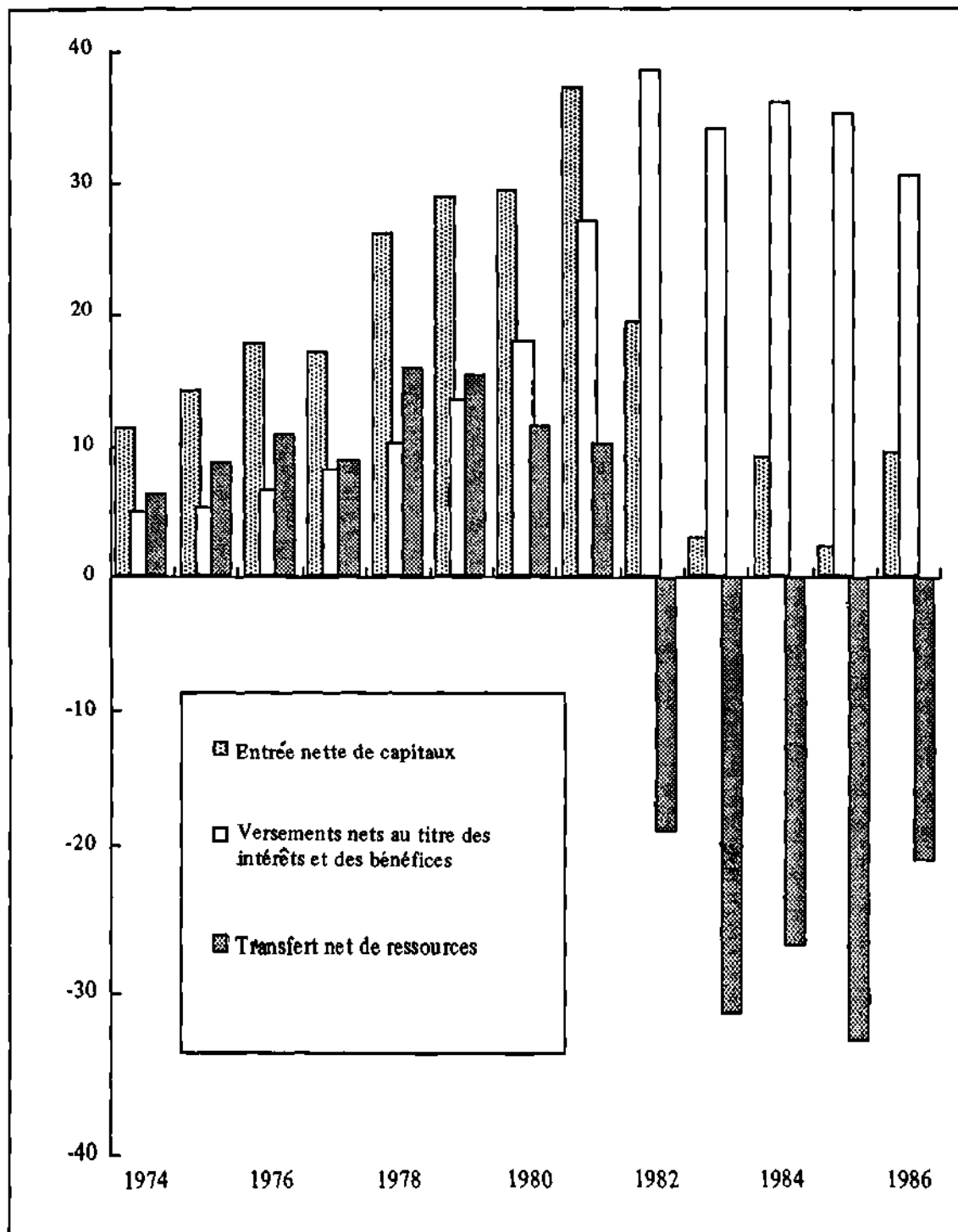
Source: 1973-1985 CEPALC, sur la base de données fournies par le FMI. 1986, CEPALC, sur la base de données officielles.

g/ En pourcentage.

b/ Chiffres préliminaires.

Graphique 7
AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES: ENTREE NETTE DE CAPITAUX
ET TRANSFERT NET DE RESSOURCES

(Milliards de dollars)



Source: CEPALC, sur la base de données du Fonds monétaire international.

5. Perspectives

Bien qu'au terme du premier semestre de l'année, l'information disponible soit encore partielle et approximative, certaines tendances se dégagent clairement dans le panorama économique régional. Ces tendances semblent indiquer une évolution économique plus défavorable qu'en 1986, ce qui risquerait de compromettre le maintien du taux de croissance enregistré dans certains pays ainsi que des programmes de stabilisation adoptés. Le taux d'inflation, après avoir fléchi de façon sensible en 1986, a enregistré une reprise notable et relativement généralisée dans la première partie de 1987; d'autre part, on observe, dans la plupart des pays, une détérioration des comptes des opérations avec l'extérieur. Le relèvement des taux d'intérêt internationaux, le ralentissement de l'expansion des échanges internationaux et la recrudescence des pratiques protectionnistes dans les pays industrialisés ont contribué à aggraver le déficit du compte des opérations courantes. Dans certains pays, comme le Brésil et le Pérou, le déséquilibre du secteur extérieur est également le reflet des répercussions tardives des fortes hausses de la demande intérieure enregistrées en 1986; d'autre part, en Colombie et dans les pays d'Amérique centrale, la balance des paiements a subi les effets de la chute brutale des prix du café. En revanche, la situation contraire s'est produite dans les pays exportateurs de pétrole à la suite du relèvement des prix internationaux des hydrocarbures, phénomène dont les répercussions positives ont été renforcées, dans le cas particulier du Mexique, par une progression notable des exportations non traditionnelles et par le rapatriement d'une quantité appréciable de capitaux.

La nécessité d'adopter des mesures visant à réduire le déséquilibre avec l'extérieur et l'inflation et la diminution, dans de nombreux pays, de la capacité installée sous-utilisée ont également exercé des conséquences fâcheuses sur la croissance économique. De façon concrète, il ressort de l'information disponible que l'expansion du produit intérieur brut sera, en 1987, inférieure à celle de l'année précédente au Brésil, en Uruguay, en Argentine et en Colombie. En dépit du relèvement des prix du pétrole, il est également probable que le taux de croissance économique enregistre un recul par rapport à 1986 en Equateur et au Venezuela et que la reprise de l'activité économique reste inférieure aux prévisions initiales au Mexique. On peut également prévoir un ralentissement de la croissance au Pérou et au Chili.

Pour ce qui est des pressions inflationnistes, on a constaté, au cours du premier semestre de 1987, un renversement de la tendance marquée à la baisse enregistrée l'année précédente; vers la fin de l'année, le taux d'inflation devrait dépasser 100 p.100 dans l'ensemble de la région. Comme il ressort des graphiques 4 et 6, cette reprise de l'inflation est observée dans la plupart des pays pour lesquels on dispose d'information, à l'exception --notoire-- de la Bolivie. Cette tendance est imputable, en général, à l'application de politiques intérieures très favorables à l'expansion (notamment dans les cas du Brésil et du Pérou) ou aux répercussions des fortes dévaluations effectuées afin de compenser les déséquilibres de la balance des paiements (en particulier dans les pays exportateurs de pétrole).

L'accélération la plus spectaculaire du processus inflationniste est celle du Brésil. En effet, l'indice des prix à la consommation a enregistré, au cours du premier trimestre de 1987, une hausse supérieure à 52 p.100

(proche du taux enregistré pour toute l'année 1986) et au cours des deux mois suivants, le rythme mensuel de l'inflation s'est encore accéléré pour dépasser 20 p.100. Au Mexique, la résurgence des poussées inflationnistes a été moins marquée mais tout aussi significative. L'augmentation de 30 p.100 du taux de change réel effectif en 1986 s'est traduite par un taux d'inflation annuel de 120 p.100, en avril 1987, alors qu'il avait été de 70 p.100 au cours des douze mois précédents. En Argentine, bien que les modifications apportées au Plan Austral en août 1986 aient permis de reprendre le contrôle du processus inflationniste, la hausse des prix s'est accélérée au cours du premier trimestre de 1986, pour atteindre une moyenne supérieure à 7 p.100 par mois. L'inflation mensuelle a été réduite à moins de 4 p.100 en avril et mai, grâce à l'application d'un paquet de mesures adopté à la fin du mois de février et qui prévoyait un nouveau blocage des prix, de faibles relèvements des salaires et un contrôle plus strict du déficit budgétaire. Malgré tout, à partir du mois de mars, la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est restée supérieure à 100 p.100.

Au Pérou, les poussées inflationnistes ont également subi une accélération marquée, bien que plus progressive. C'est ainsi que la hausse de presque 34 p.100 des prix à la consommation enregistrée pour la période janvier-mai 1987 a été supérieure de 40 p.100 à celle correspondant à la même période de l'année précédente. Le processus inflationniste s'est également intensifié en Equateur et au Venezuela à la suite des récentes dévaluations; toutefois, dans les deux cas, l'indice des prix à la consommation est resté relativement faible (moins de 30 p.100 par an) par rapport à la moyenne enregistrée dans la région. Dès le début de l'année 1987, le rythme de la hausse des prix s'est légèrement accéléré en Colombie et au Chili et de façon plus sensible au Costa Rica, pour atteindre des taux annuels de 20 p.100 environ dans les trois pays. En revanche, ce processus inflationniste a enregistré un ralentissement en Uruguay, tout en restant encore très élevé en termes de taux annuel (66 p.100).

Le pays qui a enregistré le recul le plus spectaculaire des poussées inflationnistes est la Bolivie. En effet, après avoir augmenté de quasiment 8 200 p.100 en 1985 et de 66 p.100 en 1986, les prix à la consommation n'ont augmenté que de 6.5 p.100 au cours de la période janvier-mai 1987. Cette évolution favorable est le résultat d'une stabilisation des taux de change et d'une réduction draconienne du déficit budgétaire. Le premier facteur a été obtenu grâce à un flottement initial du taux de change officiel autour de la valeur atteinte par le dollar sur le marché libre (qui, au moment de la réforme de la politique de change, valait 15 fois le taux de change officiel) pour ensuite le stabiliser à partir du mois de mars 1986. La fixation d'un taux d'intérêt très élevé (stimulant de la sorte le rapatriement de capitaux à court terme), le fait qu'il s'agisse d'une petite quantité d'argent par rapport aux réserves internationales (ce qui a contrarié les tendances à la spéculation) ainsi que la disponibilité relativement importante de financement extérieur sont autant de facteurs qui ont fortement contribué à la stabilisation du taux de change. Etant donné, qu'avant l'application du plan de stabilisation, l'économie était "dollarisée", la stabilité du taux de change a quasiment bloqué, de façon brutale et simultanée, tous les autres prix qui, pendant la période d'hyperinflation, évoluaient en fonction du prix du dollar sur le marché parallèle. D'autre part, la dévaluation et, ensuite, la fixation du prix intérieur des combustibles à des niveaux internationaux,

ont permis une augmentation des recettes publiques équivalente à près de 8 p.100 du produit intérieur brut. Le reste du déficit a été couvert par une réduction de dépenses publiques qui s'est traduite par une forte contraction de l'investissement public, une réduction de 10 p.100 de l'emploi public et une diminution de l'ordre de 20 p.100 du salaire réel moyen des fonctionnaires des services publics. Les autorités ont également appliqué une politique budgétaire consistant à n'effectuer aucun déboursement qui ne soit pas compatible avec les recettes effectivement encaissées. Il faut signaler, toutefois, que cette réduction de dépenses publiques qui a conduit à une réduction du taux d'inflation à moins de 2 p.100 par mois a entraîné, d'abord, une chute et ensuite, la stagnation du niveau de l'activité économique ainsi qu'une répartition régressive du revenu.

Au Brésil, en revanche, la politique de stabilisation a enregistré, au cours du premier semestre de 1987, un recul marqué. Comme le montrent les données du graphique 4, le taux d'inflation a dépassé 20 p.100 aux mois d'avril et mai, ce qui constitue un taux supérieur à ceux pourtant très élevés enregistrés avant l'application du Plan Cruzado. D'autre part, l'excédent d'un milliard de dollars enregistré mensuellement par la balance commerciale jusqu'en août 1986 s'est transformé en déficit au cours du dernier trimestre de cette même année. Ce retournement de situation s'est traduit par une forte diminution des réserves internationales qui a conduit les autorités économiques à suspendre leur remboursement du service de la dette extérieure au mois de février. Ces facteurs ont également été accompagnés d'un relèvement considérable des taux d'intérêt intérieurs ainsi que d'une détérioration de la situation financière des entreprises. Il semble donc impossible, comme on l'espérait au début de l'application du Plan Cruzado de pouvoir freiner le processus inflationniste sans compromettre le taux de croissance économique.

En effet, en dépit de la réduction de la capacité non utilisée, de l'élimination quasiment totale du chômage, de l'expansion marquée de la croissance économique, ainsi que de l'augmentation d'un peu plus de 25 p.100 du volume des importations, un désapprovisionnement croissant et généralisé s'est produit en 1986, car, étant donné le niveau auquel avaient été fixés les prix, la demande a été, dans de nombreux cas, supérieure à l'offre. Après les élections de novembre 1986, le gouvernement a adopté plusieurs mesures visant à reprendre le contrôle de cette demande (notamment par l'augmentation de certaines taxes et par la hausse des tarifs des services publics et des prix des combustibles, des voitures et d'autres articles) mais celles-ci n'ont pas été suffisantes pour résorber cet excès de demande: les déséquilibres accumulés et l'impopularité causée par le désapprovisionnement ont permis aux chefs d'entreprises de se soustraire de plus en plus au contrôle officiel des prix. Dans ce contexte, les anticipations inflationnistes se sont intensifiées de façon vertigineuse. Afin de résoudre le problème de la pénurie et de corriger la distorsion des prix relatifs (considérable après un an de blocage) le gouvernement a supprimé, au mois de février, la fixation de la plupart des prix et a décrété une forte dévaluation au mois d'avril. Ces mesures ont, certes, contribué à une amélioration de la balance commerciale dont l'excédent a de nouveau passé le cap des 900 millions de dollars au mois de mai, mais elles ont également favorisé une accélération du processus inflationniste aux mois d'avril et mai. Face à cette situation, le gouvernement a annoncé, à la mi-juin, un nouveau plan de stabilisation destiné essentiellement à juguler la demande intérieure et à consolider le secteur extérieur. A cet effet, les

autorités ont procédé à une nouvelle dévaluation de presque 10 p.100, à un blocage des prix et des salaires pour 90 jours, à une suspension pour six mois du programme d'investissement gouvernemental, à une forte hausse des tarifs des services publics ainsi que des prix des combustibles et de certains articles de consommation de base et à l'élimination du subside accordé aux dérivés du blé.

En résumé, l'évolution observée au cours des premiers mois de 1987 confirme une fois de plus que la grande majorité des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes sont loin d'être venus à bout de ce qui a été appelé la "crise des années 80", qui a été caractérisée, essentiellement, par une récession économique grave et persistante, par des déséquilibres financiers dans les secteurs intérieur et extérieur, ainsi que par une contraction marquée des coefficients d'investissement. A cet égard, l'amélioration relative observée en 1986 dans certains pays, comme l'a signalé à ce moment le Secrétariat,^{4/} n'était pas un signe du renversement définitif des tendances qui avaient caractérisé l'évolution de l'économie régionale au cours des années précédentes.

III. LA DETTE EXTERIEURE

1. Tendances principales en 1986

Comme le montre le tableau 10, le rythme d'accumulation de la dette, qui s'était amorcé à la mi-1982, est resté très faible en 1986. On estime, en effet, qu'à la fin de 1986, le solde de la dette était de 386 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 4 p.100 du total des obligations avec l'extérieur de l'Amérique latine et des Caraïbes. Compte tenu du fait qu'en 1986, les prix ont augmenté de près de 2 p.100, dans les pays industrialisés, le montant de la dette n'a donc subi qu'une légère hausse en termes réels, après avoir enregistré des taux réels de croissance négatif et nul en 1985 et 1984, respectivement. Toutefois, la quasi totalité de cet accroissement de la dette de la région est imputable à la réévaluation des obligations exprimées en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis, à la suite de la chute de la valeur de la devise américaine sur les marchés internationaux en 1986. Par conséquent, il n'y a pas eu, pour l'ensemble de la région, de nouvelle souscription nette de la dette. En fait, dans le cas du Venezuela, la dette a diminué pour la troisième année consécutive et a atteint un niveau inférieur de 10 p.100 à celui enregistré en 1983.

L'évolution de la dette en Amérique latine s'est vue contrariée par l'effondrement des prêts privés accordés à la région et à l'incapacité des prêts officiels de contrebalancer cette tendance. Selon des estimations de la Banque des règlements internationaux, les crédits nets octroyés par les banques à la région en 1986 n'ont augmenté que de 2 milliards de dollars en termes nominaux (1 p.100) par rapport à 1985. De plus, cette augmentation a obéi à une réévaluation de prêts exprimés en devises autres que le dollar; une fois ajustés en fonction des variations des taux de change, les crédits octroyés par les banques commerciales font état d'un fléchissement réel en termes absolus.

L'information concernant les banques des Etats-Unis permet d'apporter certains éléments d'appréciation sur le caractère de la restriction du financement extérieur. En juin 1986, les engagements nets des banques des Etats-Unis en Amérique latine et dans les Caraïbes étaient inférieurs de 2 p.100 au niveau enregistré à la fin 1985 et de 3 p.100 au solde de juin 1982. Bien que les engagements nets des neuf banques principales des Etats-Unis aient enregistré une faible hausse (6 p.100) au cours de la période comprise entre juin 1982 et 1986, ceux des petites et moyennes institutions ont, par contre, diminué considérablement (-16 p.100). Les créanciers qui détiennent la plus grande partie relative de crédits dans la région et ceux qui ont participé aux prêts globaux involontaires prévus dans les programmes

Tableau 10

L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES: TOTAL DETTE EXTERIEURE DEBOURSEE a/

Pays	Solde à la fin de l'année, en millions de dollars						Taux de croissance annuel				
	1981	1982	1983	1984	1985	1986 b/	1979-1981	1982-1983	1984	1985	1986 b/
<u>Amérique latine et les Caraïbes</u>	<u>285 403</u>	<u>328 063</u>	<u>348 432</u>	<u>361 631</u>	<u>371 496</u>	<u>386 214</u>	<u>22.9</u>	<u>10.4</u>	<u>3.8</u>	<u>2.7</u>	<u>4.0</u>
<u>Pays exportateurs de pétrole</u>	<u>126 691</u>	<u>143 077</u>	<u>152 194</u>	<u>155 010</u>	<u>156 203</u>	<u>159 094</u>	<u>25.0</u>	<u>9.7</u>	<u>1.8</u>	<u>0.8</u>	<u>1.9</u>
Bolivie c/	2 824	2 889	3 265	3 272	3 323	3 696	15.7	7.5	0.2	1.6	11.2
Equateur	5 868	6 187	6 690	6 949	7 440	8 159	25.4	7.6	2.3	7.1	9.7
Mexique	74 900	87 600	93 800	96 700	97 800	100 500	30.2	11.9	3.1	1.1	2.8
Pérou	9 688	11 340	12 442	13 389	13 794	14 398	1.3	13.3	7.6	3.0	4.4
Venezuela d/	33 411	35 061	35 997	34 700	33 846	32 341	25.9	3.8	-3.6	-2.5	-4.4
<u>Pays non exportateurs de pétrole</u>	<u>158 712</u>	<u>184 986</u>	<u>196 238</u>	<u>206 621</u>	<u>215 293</u>	<u>227 120</u>	<u>21.3</u>	<u>11.0</u>	<u>5.3</u>	<u>4.2</u>	<u>5.5</u>
Argentine	35 671	43 634	45 087	46 903	48 312	50 300	41.9	12.4	4.0	3.0	4.1
Brésil	79 946 e/	91 035 e/	95 520 e/	99 765	103 142	108 749	14.4	9.3	4.4	3.4	5.4
Colombie	8 042	9 528	10 554	11 611	12 847	14 761	25.6	14.6	10.0	10.6	14.9
Costa Rica	3 360	3 497	3 848	3 955	4 084	4 100	21.6	7.0	2.8	3.3	0.4
Chili	15 591	17 159	18 037	19 659	20 403	20 670	30.5	7.6	9.0	3.8	1.3
El Salvador	1 471	1 710	1 891	1 949	2 003	2 120	14.3	13.4	3.1	2.8	5.8
Guatemala	1 305	1 560	2 130	2 463	2 624	2 641	16.7	27.8	15.6	7.3	0.6
Haïti c/	372	410	551	607	599	680	22.8	21.7	10.2	-1.3	13.5
Honduras	1 708	1 986	2 162	2 392	2 615	2 880	20.7	12.5	10.6	9.3	10.1
Nicaragua	2 566	3 139	3 788	3 901	4 616	5 260	20.5	21.5	3.0	18.3	14.0
Panama c/	2 333	2 810	3 392	3 644	3 674	3 874	7.5	20.6	7.4	0.8	5.4
Paraguay	949	1 204	1 469	1 654	1 773	1 842	12.4	24.4	12.6	7.2	3.9
République dominicaine	2 286	3 076	3 237	3 447	3 701	4 050	19.8	19.0	6.5	7.4	9.4
Uruguay	3 112	4 238	4 572	4 671	4 900	5 193	35.9	21.2	2.2	4.9	6.0

Source: CEPALC, sur la base de données officielles.

a/ Comprend la dette envers le FMI.

b/ Chiffres préliminaires.

c/ Dette publique.

d/ Dette publique plus la dette non garantie par l'Etat à long et à court terme auprès d'institutions financières déclarant au système de la Banque des règlements internationaux.

e/ Total de la dette selon l'information de la Banque mondiale.

40

d'ajustement parrainés par le FMI et dans le processus de rééchelonnement de la dette sont donc les plus grandes banques. Les petites et les moyennes institutions, en revanche, ont généralement des engagements moins importants dans la région, ont été moins poussés à participer aux prêts involontaires et, par conséquent, ont tenté de réduire le plus possible leurs engagements nets en termes absolus.

A la suite du repli des banques privées, les prêts officiels sont devenus la seule source de nouveaux crédits nets. Mais même dans ce domaine, des problèmes sont apparus en 1986. Cette année, le Fonds monétaire international s'est transformé en destinataire net des fonds en provenance de l'Amérique latine; en effet, les versements et les rémunérations de services concernant les prêts conditionnels non remboursés ont été supérieurs aux décaissements. Entre-temps, le transfert net de ressources accordées par la Banque mondiale à la région est tombé, au cours de l'exercice budgétaire 1986, à 200 millions de dollars, après avoir atteint 1.2 milliards de dollars au cours de l'exercice budgétaire antérieur. La Banque interaméricaine de développement (BID) a également rencontré certaines difficultés pour atteindre ses objectifs en matière de prêts; en effet, la région a dû consacrer un pourcentage considérable de ses épargnes intérieures au financement des transferts de fonds vers l'extérieur, rendant ainsi impossible l'obtention de fonds de contrepartie qui auraient permis de mettre en oeuvre les projets d'investissement financés partiellement par la BID.

La réduction des taux d'intérêt internationaux amorcée à la mi-1984 s'est poursuivie en 1986. Au cours du deuxième semestre de 1986, le taux de l'euromarché interbancaire de Londres (LIBOR), s'est maintenu aux environs de 6 p.100, le niveau le plus bas enregistré depuis 1977 et nettement plus favorable que le taux moyen annuel de 8.6 p.100 enregistré en 1985. On estime que la réduction des taux d'intérêt a représenté une épargne de l'ordre de 5 milliards de dollars pour l'Amérique latine (sans inclure le Panama), par rapport aux versements effectués en 1985. Cette différence a été particulièrement favorable aux pays débiteurs qui possédaient un pourcentage élevé de crédits à taux variable auprès des banques commerciales, à savoir le Mexique (85 p.100), le Chili et le Venezuela (84 p.100), le Brésil (75 p.100), l'Argentine (70 p.100) et l'Equateur (68 p.100). Cependant, le taux préférentiel et le taux LIBOR ont enregistré une augmentation en 1987, et vers le milieu de l'année, le taux LIBOR était d'environ 7.5 p.100.

Malgré le fléchissement des taux d'intérêt internationaux, les versements effectués à ce titre en 1986 sont restés considérables. Les 32 milliards de dollars versés à ce titre représentent plus de trois fois la somme versée au titre des intérêts de la dette de la région en 1978. De plus, cette réduction a été contrebalancée, pour toute l'Amérique latine, par un recul des recettes d'exportation; par conséquent, le rapport paiement des intérêts/exportations s'est maintenu quasiment au même niveau qu'en 1985 (35 p.100), à savoir plus du double du rapport enregistré en 1978. (Voir le tableau 11.) On a néanmoins observé une évolution du comportement de ce rapport selon les pays, suivant qu'il s'agit de pays exportateurs ou non exportateurs de pétrole. Dans le premier cas, ce coefficient a augmenté de 5 points de pourcentage par rapport à 1985 et a atteint 37 p.100. En revanche, il a diminué de 4 points de pourcentage pour les pays non exportateurs de pétrole pour atteindre un niveau

Tableau 11

L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES: RAPPORT TOTAL DES INTERETS VERSES/
EXPORTATIONS DE MARCHANDISES ET DE SERVICES a/

(Pourcentage)

Pays	1978	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986 <u>b/</u>
<u>Amérique latine et les Caraïbes</u>	<u>15.7</u>	<u>20.2</u>	<u>28.0</u>	<u>41.0</u>	<u>36.0</u>	<u>35.6</u>	<u>35.2</u>	<u>34.7</u>
<u>Pays exportateurs de pétrole</u>	<u>6.1</u>	<u>16.6</u>	<u>22.6</u>	<u>35.6</u>	<u>31.4</u>	<u>32.5</u>	<u>32.3</u>	<u>36.9</u>
Bolivie	13.7	25.0	34.5	43.4	39.8	49.8	46.8	46.2
Equateur	10.4	18.3	24.3	30.0	27.4	30.7	27.0	32.9
Mexique	24.0	23.3	29.0	47.3	37.5	39.0	36.0	41.4
Pérou	21.2	16.0	24.1	25.1	29.8	33.2	30.0	28.3
Venezuela	7.2	8.1	12.7	21.0	21.6	20.1	26.3	30.6
<u>Pays non exportateurs de pétrole</u>	<u>15.5</u>	<u>23.7</u>	<u>33.6</u>	<u>46.7</u>	<u>40.7</u>	<u>38.7</u>	<u>37.9</u>	<u>33.7</u>
Argentine	9.6	22.0	35.5	53.6	58.4	57.6	51.1	51.4
Brésil	24.5	34.1	40.4	57.1	43.5	39.7	40.0	41.5
Colombie	7.5	11.8	21.9	25.9	26.7	22.8	26.3	18.3
Costa Rica	9.9	18.0	28.0	36.1	33.0	26.6	27.3	19.9
Chili	16.9	19.3	38.8	49.5	38.9	48.0	43.5	38.3
El Salvador	5.3	5.9	7.8	11.9	12.2	12.3	12.6	10.4
Guatemala	3.7	5.3	7.6	7.8	8.7	12.3	14.9	16.1
Haiti	2.8	2.1	2.7	2.4	2.4	5.3	4.2	5.4
Honduras	8.2	10.6	14.4	22.4	16.4	15.8	15.3	12.7
Nicaragua	9.3	17.8	21.9	32.1	14.3	12.1	13.0	29.2
Paraguay	8.4	13.4	14.8	13.5	14.3	10.1	8.3	11.3
République dominicaine	14.0	14.8	19.1	22.7	24.5	18.1	22.2	28.8
Uruguay	10.4	11.0	12.9	22.4	24.8	34.8	34.2	23.5

Source: CEPALC, sur la base de données du Fonds monétaire international.

a/ Le total des intérêts comprend ceux qui correspondent à la dette à court terme.

b/ Chiffres préliminaires.

de 34 p.100, ce qui, bien que représentant une baisse, reste encore très onéreux. (Voir à nouveau le tableau 11.)

En dépit de la réduction des versements au titre des intérêts enregistrée en 1986, mentionnée plus haut, la capacité de la région d'assurer le financement de ces versements grâce aux excédents de la balance du commerce de marchandises s'est vue considérablement réduite. En Amérique latine et dans les Caraïbes en général, sans inclure le Panama, cet excédent commercial a représenté, en 1986, 57 p.100 des versements au titre des intérêts, par rapport à 90 p.100 et 100 p.100 en 1985 et en 1984, respectivement. Dans le cas des pays exportateurs, cette évolution est due essentiellement à la diminution des recettes provenant du pétrole; en effet, le rapport entre leur excédent commercial et le versement au titre des intérêts est tombé de plus de 100 p.100 en 1985 à 46 p.100 en 1986. Quant aux pays non exportateurs de pétrole (non compris le Panama), ce rapport a diminué de près de 11 points de pourcentage entre 1985 et 1986 pour atteindre 65 p.100.

Un autre indicateur du fardeau de la dette est le rapport entre la dette et les exportations. Pour l'ensemble de la région, ce rapport est brusquement passé de 341 p.100 en 1985 à 414 p.100 en 1986. (Voir tableau 12.) Comme on pouvait le prévoir, la chute des prix du pétrole a entraîné une hausse considérable de ce rapport dans tous les pays exportateurs: la moyenne atteinte en 1986 (446 p.100) a été supérieure de 43 p.100 à celle de 1985 et a constitué un niveau sans précédent équivalant à deux fois et demie le chiffre atteint en 1980.

Mais ce rapport dette/exportations a également augmenté dans les pays non exportateurs de pétrole pour atteindre 392 p.100, à savoir 1.6 fois celui de 1980. Ce chiffre constitue également un sommet sans précédent, si on le compare au niveau record enregistré en 1983, qui était de 381 p.100. Toutefois, ce chiffre dissimule des variations considérables entre les différents pays. (Voir à nouveau le tableau 12.)

En résumé, les caractéristiques les plus notables observées en 1986 en ce qui concerne les tendances de l'accumulation de la dette ont été la disparition complète des déboursements nets de crédits de la part des créanciers privés ainsi que la détérioration d'indicateurs importants du fardeau de la dette qui ont atteint des niveaux aussi, voire plus défavorables que ceux enregistrés au début de la crise. Pendant le premier semestre de 1987, le relèvement des taux d'intérêt a encore alourdi le fardeau de la dette.

2. Les réaménagements de la dette

1986 a été une année riche en faits nouveaux en matière de réaménagements de la dette. Le début de l'année a été caractérisé par les exigences de plus en plus insistantes des pays débiteurs en 1985 en vue d'une répartition plus équitable des coûts de la crise de la dette, sentiment qui est reflété dans les "Propositions d'urgence en vue des négociations sur la dette et la croissance" formulées dans la Déclaration de Montevideo du Consensus de Carthagène, à la mi-décembre de cette année.

Tableau 12

L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES: RAPPORT TOTAL DE LA DETTE EXTERIEURE DEBOURSEE/
EXPORTATIONS DE MARCHANDISES ET DE SERVICES

(Pourcentage)

Pays	1978	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986 a/
<u>Amérique latine et les Caraïbes</u>	<u>253</u>	<u>214</u>	<u>248</u>	<u>321</u>	<u>343</u>	<u>322</u>	<u>341</u>	<u>414</u>
<u>Pays exportateurs de pétrole</u>	<u>256</u>	<u>186</u>	<u>219</u>	<u>278</u>	<u>303</u>	<u>286</u>	<u>311</u>	<u>446</u>
Bolivie b/	259	227	281	317	381	401	462	561
Équateur	175	162	201	230	257	240	230	331
Mexique	316	216	259	335	345	321	353	495
Pérou	388	206	241	278	334	351	377	465
Venezuela	171	148	160	200	227	207	226	352
<u>Pays non exportateurs de pétrole</u>	<u>251</u>	<u>240</u>	<u>276</u>	<u>363</u>	<u>381</u>	<u>355</u>	<u>367</u>	<u>392</u>
Argentine	167	275	329	475	485	488	481	601
Brésil	391	320	313	414	404	345	372	449
Colombie	102	118	184	213	275	224	273	213
Costa Rica	186	266	286	313	340	310	340	289
Chili	238	188	311	370	390	438	454	416
El Salvador	107	80	159	208	217	218	231	221
Guatemala	64	56	90	122	182	201	228	206
Haïti b/	95	95	155	152	191	203	175	246
Honduras	141	160	193	259	270	279	275	261
Nicaragua	203	369	464	703	818	924	1 308	1 748
Panama b/	...	67	63	78	114	122	112	96
Paraguay	154	152	171	195	317	214	163	194
République dominicaine	161	162	151	269	261	252	281	320
Uruguay	136	140	183	276	324	362	392	326

Source: CEPALC, sur la base de données officielles.

a/ Chiffres préliminaires.

b/ Rapport dette extérieure publique/exportations de marchandises et de services.

Le contexte déjà hostile au réaménagement de la dette s'est encore exacerbé avec la chute spectaculaire des prix internationaux du pétrole au cours du premier trimestre de 1986. La chute brutale de ces prix a compromis la capacité de remboursement de deux des principaux débiteurs de la région, à savoir le Mexique et le Venezuela, ainsi que de certains débiteurs plus petits tels que le Pérou, l'Equateur et la Bolivie. Ce brusque fléchissement a également donné lieu à une série de négociations sur la dette extérieure. (Voir les tableaux 13 et 14.)

L'évolution en matière de négociations sur la dette en 1986 a surtout été centrée sur le cas mexicain. Le programme d'ajustement appliqué dans ce pays a commencé à se heurter à des difficultés en 1985. C'est pourquoi, vers la fin de l'année, une nouvelle proposition financière globale a été présentée prévoyant, en 1986, l'octroi de nouveaux prêts pour une valeur d'environ 4 milliards de dollars, dont 2.5 milliards proviendraient des banques privées. Néanmoins, avec la chute des prix du pétrole à la fin de 1985 et au début de 1986, les autorités mexicaines ont laissé entendre, au cours du premier trimestre de l'année que leurs besoins en argent frais pourraient atteindre de 9 à 10 milliards de dollars.

Les milieux créanciers se sont d'abord fermement opposés aux propositions mexicaines visant à obtenir de nouveaux crédits. C'est pourquoi les négociations se sont prolongées jusqu'à la moitié de l'année; les conditions récessives qu'impliquaient les contrepropositions des créanciers ont alors poussé le gouvernement mexicain à durcir sa position en matière de négociation. Face à cette position inébranlable du Mexique dans la négociation, les créanciers ont finalement accédé aux propositions mexicaines dans la crainte des conséquences directes qu'impliquerait pour eux une cessation de paiement de la part du Mexique ainsi que l'exemple que pourrait représenter ce moratoire et une rupture avec le FMI pour les autres pays débiteurs.

Le nouveau plan proposé au Mexique est la concrétisation des principes exposés dans le Plan Baker et a donné lieu à la quatrième série de réaménagements de la dette. Mais cette fois, le financement global de 13.7 milliards de dollars (y compris les crédits conditionnels) s'ajuste aux besoins de croissance économique et non pas l'inverse comme cela avait été le cas des programmes d'ajustement appliqués à l'issue des trois premières séries de réaménagement.

Une autre caractéristique de ce nouveau réaménagement a été que le FMI a fait preuve de plus de souplesse dans l'estimation des déficits budgétaires, ce qui était indispensable pour favoriser un processus d'ajustement favorisant l'expansion. Dans le cas du Mexique, le Fonds n'a pas tenu compte, pour la première fois, des effets de l'inflation sur les versements au titre des intérêts de la dette intérieure dans son calcul du déficit opérationnel. C'est ainsi que le déficit nominal de l'ordre de 13 p.100 (qui concerne le produit intérieur brut) a été calculé en tant que déficit réel de 3 p.100. Conformément à ce programme, le Mexique s'engage à réduire progressivement le déficit réel pour arriver à zéro à la fin de 1987, mais, en termes nominaux, cette réduction du déficit sera de 13 à 10 p.100 du produit intérieur brut.

Tableau 13

L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES: REECHELONNEMENT DE LA DETTE EXTERIEURE
AUPRES DE LA BANQUE PRIVEE a/ b/
(Millions de dollars)

Pays	Troisième renégociation 1984-1985			Quatrième renégociation 1986-1987		
	Echéances rééchelonnées c/		Crédits nouveaux	Echéances rééchelonnées c/		Crédits nouveaux 1987
	Montant	Années	Montant	Montant	Années	Montant
Argentine	13 500	82-85	4 200	29 500	86-90	1 950
Bésil	15 500	85-86	-	...	87-..	...
Bolivie	-	-	-	...	82-..	...
Costa Rica	280	85-86	75	...	86-89	...
Cuba	82	85	-	...	86-87	...
Chili	5 700	85-87	714; 371 d/	12 490	88-91	-
Equateur	4 800	85-89	-
Honduras	220	85-86	-	...	85-..	...
Mexique	48 700	85-90	-	43 700 e/	85-90	6 000 f/; 1 700 g/
Panama	603	85-86	60	1 200	87-90	...
République dominicaine	790	82-85	-
Uruguay	2 130	85-89	45 h/
Venezuela	21 200	83-88	-	26 450	86-88	-

Source: CEPALC, sur la base de données officielles et diverses sources nationales et internationales.

a/ Bien qu'il y ait eu quatre séries de négociations, les accords émanés de la seconde négociation, à laquelle avaient participé six pays, ne se sont pas concrétisés. Pour cette raison, on ne mentionne souvent que trois séries de négociations au lieu de quatre.

b/ Pour chaque série de négociations, la première colonne concerne le montant des amortissements rééchelonnés, la deuxième la période des échéances réaménagées et la troisième les nouveaux crédits octroyés par la banque privée dans le cadre de ce réaménagement. Le tableau ne comprend pas l'information concernant le maintien de lignes de crédit à court terme et les crédits-rélais autorisés par le Département du Trésor des Etats-Unis, la Banque des règlements internationaux, etc.

c/ Les échéances déjà rééchelonnées au cours des séries de négociations antérieures son parfois incluses.

d/ Les valeurs correspondent à 1985 et 1986, respectivement, et comprennent 150 millions de dollars garantis par la Banque mondiale dans le cadre d'un accord de co-financement.

e/ Un accord préliminaire a été conclu en vue du réaménagement de 11.2 milliards de dollars correspondant à la dette du secteur privé, qui avait fait l'objet d'un rééchelonnement antérieur dans le cadre du programme appelé FICORCA.

f/ Le paquet de mesures financières comprend 750 millions de dollars garantis par la Banque mondiale sous la forme d'un accord de co-financement avec les banques privées.

g/ Crédit conditionnel fourni par les banques privées.

h/ Prêt volontaire mais qui fait partie d'un plan de co-financement avec la Banque mondiale.

Tableau 14

L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES: CONDITIONS DU REAMENAGEMENT DE
LA DETTE EXTERIEURE AVEC LA BANQUE PRIVEE a/ b/

Pays	Troisième renégociation 1984-1985			Quatrième renégociation 1986-1987		
	Marge sur le taux LIBOR (%)	Délai (années)	Commissions fixes c/	Marge sur le taux LIBOR (%)	Délai (années)	Commissions fixes c/
Argentine	1.44	11.5	0.15	0.81	17.6	-
Brésil	1.13	12.0	-
Bolivie	-	-	-
Costa Rica	1.66	9.4	1.00
Cuba	1.5	10.0	0.38
Chili	1.42	12.0	0.08	1.00	15.0	-
Equateur	1.38	12.0	-
Honduras	1.58	11.0	0.88
Mexique	1.13	14.0	-	0.81	19.0	-
Panama	1.40	11.7	0.05
République dominicaine	1.38	13.0	-
Uruguay	1.38	12.0	-
Venezuela	1.13	12.5	-	0.88	14.0	-

Source: CEPALC, sur la base de données officielles fournies par les pays et diverses sources nationales et internationales.

a/ Bien qu'il y ait eu quatre séries de négociations, les accords émanés de la deuxième renégociation, à laquelle ont participé six pays, ne se sont pas concrétisés. C'est pourquoi on ne mentionne parfois que trois séries de négociations au lieu de quatre.

b/ Chaque colonne représente les conditions accordées avec la banque pour les échéances rééchelonnées et/ou les nouveaux crédits. Lorsque le pays a négocié à la fois un rééchelonnement des échéances et l'octroi de nouvelles ressources, le chiffre représente une moyenne pondérée des deux facteurs.

c/ Calculé en tant que pourcentage du montant total de la transaction et payé une seule fois au moment de la signature des contrats de crédit.

Ce paquet de mesures financières accordées au Mexique a suivi la même tendance des trois séries précédentes de réaménagement, dans lesquelles les clauses en matière de conditions des crédits étaient de moins en moins onéreuses. Lors de cette quatrième renégociation, les banques ont accordé le réaménagement de presque 44 milliards de dollars de la dette dont l'échéance expirait au cours de la période 1985-1990, avec une marge de 0.81 p.100 par rapport au taux LIBOR; ceci doit être mis en parallèle avec la majoration de 1.13 p.100 exigée lors de la troisième renégociation et les marges de 0.50 p.100 versées en 1986 par certains emprunteurs de pays en développement non latino-américains, considérés plus solvables, qui possèdent un accès autonome au marché des euromonnaies. Le délai d'amortissement proposé pour ce nouvel échéancier a été de 20 ans, avec 7 ans de grâce, contre un délai total d'amortissement de 14 ans accordé au cours de la troisième renégociation. Il a également été convenu de payer des commissions fixes, précédent établi pour la première fois lors de la troisième série de réaménagements. En ce qui concerne les nouveaux crédits bancaires de 6 milliards de dollars, la marge a également été fixée à 0.81 p.100. Le délai d'amortissement est de 19 ans sans commission. (Voir à nouveau les tableaux 13 et 14.) Etant donné la résistance de la communauté bancaire à accorder de nouveaux fonds, l'accord final n'a été conclu qu'en avril 1987, c'est-à-dire six mois après la signature de l'accord initial de principe avec le Comité directeur des banques.

Bien que le Mexique ait été indiscutablement le centre des négociations de la dette en 1986, d'autres pays ont également connu une évolution importante au cours de cette année et du premier semestre de 1987.

Les négociations entre l'Argentine et les banques étaient dans une impasse à la suite, notamment, des exigences des autorités en vue d'obtenir une marge similaire à celle accordée au Mexique et de nouveaux crédits involontaires pour favoriser un taux explicite de croissance prévu de 4 p.100 en 1987. Les rapports sont devenus particulièrement tendus au début de 1987 après que les autorités aient insinué à un certain moment, la possibilité d'une suspension des versements si les banques ne faisaient pas preuve de plus de flexibilité. Finalement, un accord semblable, à de nombreux égards, au réaménagement mexicain est intervenu en avril. L'encours total de la dette à moyen et à long terme avec la banque internationale (29.5 milliards de dollars), a été rééchelonné et de nouveaux fonds pour un montant de près de 2 milliards de dollars (donc 500 millions sont liés au co-financement de la Banque mondiale) ont été accordés pour favoriser le taux de croissance prévu par le gouvernement. La marge moyenne de 0.81 p.100 sur le taux LIBOR est identique à celle accordée au Mexique, alors que le délai d'amortissement composite de l'ensemble de crédits a été fixé à 18 ans. Aucune commission fixe n'est imposée sur les échéances rééchelonnées ni sur les nouveaux fonds. Une commission spéciale d'engagement est néanmoins octroyée aux banques qui souscrivent ce nouvel accord dans les délais prévus. Dans l'ensemble, les conditions prévues dans l'accord conclu avec l'Argentine représentent un assouplissement important par rapport aux termes de la troisième série de renégociations. (Voir également les tableaux 13 et 14.)

L'accord de l'Argentine présente plusieurs aspects intéressants, notamment la création de "bons de sortie" (exit bonds) pour les petites banques qui opposaient une résistance particulière à l'octroi de nouveaux fonds. En effet, l'alternative à l'octroi de nouveaux crédits serait, pour ces

institutions, l'émission d'obligations de l'Etat argentin, à une échéance de 25 ans et un taux d'intérêt de 3 p.100. Cet arrangement constitue une importante innovation, car il traduit une réalité des marchés privés de crédit, à savoir le fait que les banques plus petites souhaitent éviter les exercices de rééchelonnement, et ouvre une voie plus expéditive vers la conclusion d'un accord de réaménagement.

Les négociations du Chili se heurtaient également au problème du rééchelonnement de l'échéancier des paiements au titre des intérêts ("retiming") (versements annuels et non plus semestriels au titre des intérêts). Une grande banque s'opposait de façon inflexible à cette formule de financement du programme économique du Chili, paralysant de la sorte un accord définitif de rééchelonnement. Toutefois, quelques jours avant le moratoire décrété par le Brésil (voir ci-après) les banques ont soudain levé leurs objections à la clause de modification de l'échéancier des versements des intérêts et un accord de principe est finalement intervenu au mois de février.

Le programme chilien prévoit le rééchelonnement de 12 milliards de dollars correspondant aux versements des secteurs public et privé dont l'échéance expirait au cours de la période 1988-1991. La marge moyenne de 1 p.100 et le délai d'amortissement de 15 ans représentent une amélioration par rapport à la marge de 1.42 p.100 et au délai de 12 ans obtenus lors de la troisième série de renégociations. Tout comme lors de cette troisième série, aucune commission fixe n'est imposée aux échéances rééchelonnées. L'originalité de l'accord chilien réside dans le fait que les nouveaux fonds ne proviendront pas de nouveaux crédits involontaires mais bien d'une modification de l'échéancier des intérêts, lesquels ne seront plus payés par semestre mais bien par an à partir de 1988. On estime que l'accord portant sur la modification de l'échéancier des versements des intérêts représentera un gain d'environ 450 millions de dollars cette année. Etant donné, notamment, que les banques ne devaient fournir de nouveaux crédits nets, l'accord définitif est intervenu très rapidement.

D'autre part, la proposition du Venezuela de modifier l'accord souscrit avec les banques en février 1986 (dans le cadre de la troisième renégociation) qui visait à obtenir des conditions similaires à celles récemment octroyées au Mexique s'est d'abord heurtée à une forte résistance. Celle-ci a cédé lorsque le Brésil a déclaré la suspension des versements et, peu après, la souscription d'un nouvel accord a été annoncée. Conformément à ce dernier, la marge sur les échéances rééchelonnées en 1986 tombe de 1 125 p.100 à 0.88 p.100 sur le taux LIBOR. Le délai d'amortissement passe de 12 à 14 ans, ce qui représente un report de versements par une valeur de 6 milliards de dollars qui devaient être effectués pendant la période 1987-1989. C'est ainsi qu'en 1986, l'amortissement portera sur 250 millions de dollars au lieu du milliard prévu dans l'accord de 1986. (Voir à nouveau les tableaux 13 et 14.)

Alors que l'attention générale s'était concentrée, en 1986, sur les problèmes et les négociations de la dette menées par le Mexique et ses créanciers, le centre d'attraction dans la première partie de 1987, a été le Brésil. Au début de l'année, les propositions du Brésil visant à réaménager la dette sans avoir à souscrire un accord préalable avec le FMI sur l'application d'un programme d'ajustement ont rencontré un écho favorable auprès du Club de Paris. En effet, au mois de janvier, les gouvernements créanciers ont

finalement accepté d'assouplir les conditions de remboursement des 3.3 milliards de dollars d'arriérés, à savoir 2.5 milliards de dollars au titre du capital et 780 millions de dollars au titre des intérêts, accumulés en 1985 et 1986 au titre de la dette de gouvernement à gouvernement pour une valeur de 9 milliards de dollars. Les échéances de cette dette ont été reportées, ainsi que celles de 840 millions de dollars de versements qui devaient être effectués au cours du premier semestre de 1987. Selon les nouvelles conditions, le délai de remboursement est fixé à 8 ans, et le délai de grâce à 5 ans.

Toutefois, ce nouvel accord avec le Club de Paris a plus le mérite d'avoir établi un précédent que d'avoir allégé la dette; en effet, la dette officielle bilatérale représente moins de 10 p.100 des engagements contractés par le Brésil avec l'extérieur pour une valeur de 110 milliards de dollars. En effet, l'essentiel de cette dette, à savoir 70 milliards de dollars, correspond à des crédits octroyés par des banques privées; pendant le deuxième semestre de 1986, comme il est mentionné plus haut, la capacité du Brésil d'assurer le service de la dette s'est rapidement effrité. En effet, la contraction brutale des excédents de la balance commerciale, associée à la pénurie de nouveaux crédits bancaires, ont obligé les autorités à faire appel aux réserves internationales pour assurer le versement des intérêts. En février, ces réserves étaient tombées à 3.9 milliards de dollars, à savoir une somme équivalente à moins de quatre mois de besoins d'importation.

La situation était d'autant plus compliquée que les banques durcissaient leur position en ce qui concerne l'octroi de crédits. On se souviendra que le Mexique s'était heurté à de nombreuses difficultés pour obtenir un prêt global d'une valeur de 7.7 milliards de dollars (y compris la réserve pour imprévus). De plus, les banques et leurs gouvernements s'efforçaient de donner l'impression que le financement global octroyé au Mexique en 1986 constituait un "cas exceptionnel" et que les autres débiteurs ne devaient pas le considérer comme un précédent. Tous ces facteurs, aggravés par le fait que le Brésil s'obstinait à ne pas faire appel au FMI, semblaient indiquer qu'il serait impossible d'arriver finalement à un accord avec les banques susceptible de freiner la perte de réserves internationales du pays. C'est pourquoi, à la fin du mois de février de 1987, le Brésil a décidé, de façon provisoire et unilatérale, de suspendre le service de la dette à moyen et à long terme auprès des créanciers privés.

Le moratoire décrété par le Brésil, ainsi qu'une suspension de versements décrétée par l'Equateur en janvier de cette année à la suite de la chute des revenus pétroliers, ont donné lieu à une réaction en chaîne intéressante. La conséquence la plus immédiate fut le déblocage des négociations de la dette. Comme on l'a vu plus haut, l'Argentine, le Chili et le Venezuela et d'autres pays avaient amorcé des négociations avec les banques afin d'obtenir des concessions similaires, à divers égards, au cas du Mexique. Néanmoins, ces négociations se trouvaient dans une impasse étant donné que les banques privées s'opposaient tenacement à généraliser les conditions du rééchelonnement accordé au Mexique; c'est ainsi qu'une grande banque des Etats-Unis avait déclaré publiquement qu'elle s'opposait à l'octroi de nouvelles conditions concessionnelles aux débiteurs. Toutefois, après le moratoire décrété par le Brésil, les banques, dans le but de minimiser les effets de rayonnement de ces mesures, ont rétracté la plupart des objections

auxquelles se heurtaient les exigences des pays voisins du Brésil et ont signé une série de nouveaux accords de rééchelonnement avec plusieurs pays en développement de l'Amérique latine et d'autres régions. Ceci a permis de donner un caractère définitif à la quatrième série de renégociations amorcée avec le financement global du Mexique en 1986. (Voir à nouveau les tableaux 13 et 14.)

Dans les renégociations précédentes, et même dans le dernier accord conclu par le Mexique en 1986, le durcissement de la position d'un débiteur important au cours des négociations avait souvent provoqué des réactions dans le système bancaire international et donné lieu à de nouvelles initiatives (souvent publiques) visant à neutraliser les irrégularités croissantes dans la position des débiteurs à l'égard de leurs obligations. Cependant, cette fois, les banques se sont montrées plus agressives. Au lieu d'aider le débiteur conflictuel à rester à jour dans les versements au titre des intérêts, à l'aide d'un accord prévoyant l'octroi de nouveaux crédits pour assurer ces versements, les grandes banques ont rapidement adopté des mesures visant à classer les crédits brésiliens dans la catégorie de prêts non productifs, bien qu'il restât encore 90 jours pour que l'adoption d'une telle mesure, qui représente une diminution de leurs revenus, soit juridiquement justifiable. Cette nouvelle attitude s'est à nouveau renforcée au mois de mai avec la décision spectaculaire de la plus grande banque des Etats-Unis d'augmenter ses réserves pour couvrir les pertes causées par des crédits représentant une valeur de 3 milliards de dollars, à savoir 150 p.100. Cette mesure a été imitée par d'autres banques qui ont également intensifié l'accumulation de réserves afin de couvrir leurs pertes éventuelles.

Cette constitution de provisions renforcera le pouvoir de négociation des banques qui seront mieux en mesure d'attendre le moment opportun, pendant les négociations, pour établir des conditions acceptables de rééchelonnement. Cette tendance à la constitution de provisions du système bancaire exercera également une plus forte pression sur les gouvernements latino-américains en vue de la mise en place, ou de la libéralisation, de programmes permettant la capitalisation de leur dette, ou son rachat par des agents économiques intérieurs. En effet, grâce à l'assurance d'une plus grande constitution de provisions pour couvrir les crédits, les grandes banques participeront plus facilement aux transactions du marché secondaire, qui constitue la voie vers la participation aux programmes de capitalisation et de rachat des pays débiteurs. Pour ces derniers, la pression visant à l'expansion et à la libéralisation de ces programmes sera considérée positive ou négative selon leurs objectifs particuliers et leurs priorités intérieures. De toute façon, le nombre de pays qui favorisent des accords de ce type en matière d'escompte et de rachat a suivi une tendance croissante en 1987.

Une troisième conséquence, dont les effets pourraient se faire sentir à plus long terme, serait que les banques seront mieux à même de reconnaître dans leurs livres la valeur de leurs actifs sur le marché, mesure qui permettra aux débiteurs de profiter de la différence entre la valeur sur le marché et la valeur comptable de leurs dettes.

On peut également citer une autre initiative tendant à favoriser l'émergence d'un marché secondaire, à savoir le fait que 28 banques commerciales japonaises se sont récemment unies pour mettre sur pied une

société mixte dans les Iles Cayman destinée à acheter, avec escompte, la dette à risque avec l'extérieur de ces banques, à l'aide d'actions de la nouvelle société. Celle-ci serait chargée de toucher les intérêts et les versements au titre d'amortissement de la dette rachetée, lesquels seraient transférés aux banques participantes au titre de dividendes ou seraient destinés au rachat des actions de cette nouvelle société possédée par les banques en question. Dans la mesure où les dettes achetées aux banques participantes ne seraient pas couvertes par les débiteurs originaux, les banques absorberaient une perte qui se traduirait par une diminution de la valeur de leurs actions de la nouvelle société. Celle-ci jouirait d'un traitement fiscal qui faciliterait les opérations à effectuer. La nouvelle société est déjà entrée en activité et a déjà racheté des obligations mexicaines non honorées aux banques japonaises participantes, pour une valeur de 580 millions de dollars, à 58 p.100 de la valeur comptable.

Il faut signaler, finalement, que le problème de la dette s'est récemment aggravé de façon alarmante avec le relèvement des taux d'intérêt sur les marchés internationaux de crédit. Comme il a été signalé plus haut, le taux LIBOR était tombé à moins de 6 p.100 à la fin 1986 pour atteindre environ 7.5 p.100 à la mi-1987. En effet, cette hausse du taux LIBOR de base a complètement absorbé les bénéfices réalisés par les pays grâce à la réduction de commissions obtenue lors de la quatrième renégociation. Si cette tendance à la hausse des taux d'intérêt se maintient, le coût nominal de service de la dette montera en flèche, ce qui se traduira par une forte contraction du "cash flow" des pays débiteurs. L'effet réel du relèvement des taux d'intérêt dépendra, bien entendu, de l'évolution incertaine des termes de l'échange des débiteurs. Face à la perspective d'une détérioration de la conjoncture extérieure, les présidents des pays membres du Consensus de Carthagène ont envoyé une lettre aux participants à la Conférence au sommet de Venise, pour appeler leur attention sur les efforts déployés par les débiteurs afin d'ajuster leurs économies ainsi que sur la nécessité d'alléger le fardeau de la dette.

3. Considérations finales

La caractéristique la plus saillante de l'évolution du processus de réaménagement de la dette en Amérique latine au cours du premier semestre de 1987 est la grande diversité de situations auxquelles doivent faire face les créanciers.

Il est évident, d'une part, que les créanciers disposent, aujourd'hui, d'une plus grande variété d'alternatives d'amortissement de la dette qu'en 1982. En effet, il est possible aujourd'hui de capitaliser la dette, de souscrire des accords de rachat, d'effectuer des versements en espèces, de faire appel aux bons de sortie (exit bonds), de modifier l'échéancier des versements au titre des intérêts et même d'échanger la dette contre une participation active aux transactions sur le marché des valeurs des pays débiteurs. Cet éventail plus large de possibilités s'est avéré, en principe, utile car, contrairement à ce qui s'est passé auparavant, lorsque toutes les banques devaient se limiter à une seule formule de réaménagement accompagnée de crédits involontaires, les créanciers jouissent actuellement d'une plus grande liberté pour chercher des solutions qui répondent davantage à leurs

intérêts du point de vue de l'amélioration de leur portefeuille. Il n'en reste pas moins vrai que la présence d'un marché plus vaste ne représente qu'une solution très partielle au problème de la dette et ne remplace en aucune façon la démarche globale et multilatérale souhaitée par les gouvernements, qui, dans certains cas, doit passer inévitablement par une remise de la dette. Un des aspects positifs que présente, pour les débiteurs, la décision des créanciers d'intensifier la constitution de provisions pour couvrir les pertes causées par les crédits est l'établissement de meilleures conditions techniques en vue de l'application d'une solution acceptée par les gouvernements. En effet, les banques se trouvent mieux à même d'assumer les pertes, à la demande de leurs gouvernements, et d'appliquer ainsi des mesures d'allègement de la dette, à l'intention des pays débiteurs, favorisant de la sorte un ajustement social efficace.

D'autre part, il est évident que le Plan Baker, deux ans après sa présentation, n'a pas réussi à apporter les éléments nécessaires à une gestion cohérente du problème de la dette. En effet, l'évolution observée en 1987 est caractérisée par la diversité de situations en matière d'amortissement de la dette. Seuls l'Argentine, le Chili, le Mexique et l'Uruguay ont suivi le mécanisme conventionnel prévu dans le Plan Baker, en vertu duquel les débiteurs renégocient leurs dettes avec les banques privées par l'intermédiaire de leurs comités directeurs, alors que la dette officielle bilatérale fait l'objet de négociations avec le Club de Paris, tout cela à l'issue de la négociation d'un programme d'ajustement formel avec le FMI qui implique le respect des critères appliqués par cette institution, y compris le paiement des arriérés. La Colombie et le Venezuela se sont partiellement éloignés du mécanisme conventionnel; en effet, dans l'application de leurs programmes économiques et de leurs processus de réaménagement et de rééchelonnement, respectivement, ils se limitent aux consultations avec le Fonds prévues à l'article IV et non pas à la supervision de ce dernier dans le cadre d'un programme régulier d'ajustement. Le Costa Rica, le Honduras et la République dominicaine ont suivi une voie plus différente encore, étant donné que le processus de rééchelonnement ordonné de leurs obligations avec l'extérieur est paralysé par l'impossibilité persistante de ces pays de remplir les conditions exigées par le Fonds monétaire et leur tendance à accumuler des arriérés. Le Costa Rica et le Honduras ont présenté à leurs créanciers privés un plan destiné à régulariser les versements; néanmoins, les mécanismes d'amortissement proposés ne correspondent absolument pas aux conditions commerciales de remboursement défendues de façon si énergique par le Plan Baker.

D'autre part, à la fin du premier semestre de 1987, la Bolivie, le Brésil, l'Equateur et le Pérou se trouvaient officiellement dans une situation de moratoire en ce qui concerne le service de leur dette. La Bolivie a récemment conclu avec le FMI un accord de crédit conditionnel et a mis sur pied un mécanisme, dans sa Banque centrale, destiné à racheter la dette pour une valeur équivalente à un pourcentage réduit de sa valeur comptable. Le Pérou se trouve, quant à lui, nettement en dehors du cadre conventionnel établi par le Plan Baker; il refuse d'accepter un programme d'ajustement du FMI et a décidé, unilatéralement, de limiter le remboursement de sa dette à un pourcentage de ses recettes d'exportation. Face à l'éventualité de transferts négatifs, ce pays est actuellement en retard dans ses versements au Fonds monétaire et à la Banque mondiale. Ces deux institutions l'ont récemment

classifié dans la catégorie de pays n'ayant pas droit à de nouveaux crédits. Actuellement, le Pérou mène une campagne très active visant à mettre sur pied un système lui permettant de payer sa dette en espèces et non en devises.

Finalement, d'autres facteurs viennent encore compliquer cette diversité en matière de réaménagement de la dette. Dans les premiers mois de 1987, les indicateurs de la dette latino-américaine étaient tout aussi défavorables, si pas plus, qu'au début de la crise. Cet élément, auquel vient s'ajouter la crainte d'un nouveau relèvement des taux d'intérêt internationaux, la persistance de graves déséquilibres macroéconomiques et le ralentissement du taux de croissance des pays du centre, aggravent le climat d'incertitude quant à la capacité de l'Amérique latine de respecter le cadre commercial et essentiellement rigide établi par le Plan Baker en vue du remboursement de la dette. En outre, les banques, qui n'ont jamais fait preuve d'enthousiasme par rapport aux nouveaux crédits promis dans le cadre de ce plan, sont actuellement mieux à même de s'y opposer, après avoir augmenté leurs réserves visant à couvrir les pertes provoquées par ces crédits. C'est ainsi que même les niveaux modestes de financement additionnel prévu dans le Plan Baker n'ont pas été concrétisés.

IV. L'INTEGRATION ET LA COOPERATION REGIONALES

Comme le signalent plusieurs documents de la CEPALC,^{5/} la crise économique de l'Amérique latine et des Caraïbes a eu de profondes répercussions sur les mécanismes d'intégration à l'échelle sous-régionale, notamment en ce qui concerne les échanges entre les pays membres. En effet, les échanges commerciaux étant considérés comme l'indice de l'évolution de ces mécanismes, on constate que les exportations intra-régionales dans sa zone de compétence ont été inférieures de 37 p.100, en 1985, aux chiffres maxima enregistrés en 1981; dans le Groupe andin, la diminution au cours de cette même période a été de 36 p.100; dans le Marché commun centraméricain, ce fléchissement a été de 21 p.100 et de 26 p.100 dans la CARICOM. (Voir le tableau 15.) En d'autres termes, le pourcentage que représentent les exportations intra-régionales dans le total des exportations est passé de 15.9 p.100 en 1981 à 10.6 p.100 en 1985.

Le cas de l'Amérique centrale est peut-être le plus dramatique, surtout si on le compare aux progrès notables accomplis par le Marché commun centraméricain lors des décennies précédentes. Le recul spectaculaire des échanges intra-régionaux, que ce soit en termes nominaux ou comparatifs, par rapport au commerce total, font état d'une diminution progressive de la demande globale du marché régional et notamment de la crise des systèmes de financement mutuel, multilatéraux et bilatéraux. Il faut cependant signaler, qu'au cours de cette période, les gouvernements de l'Amérique centrale ont déployé des efforts notables pour éviter une détérioration plus grave encore. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1986 un nouvel accord sur les tarifs douaniers est entré en vigueur dans trois des cinq pays membres; un nouveau mécanisme de paiement en devises locales a été adopté (Droit d'importation centraméricain); et des progrès ont été accomplis dans certains projets d'intégration physique, notamment en ce qui concerne l'interconnection électrique.

Pour ce qui est de la Communauté des Caraïbes, la septième Conférence de chefs de gouvernement a été effectuée en juillet 1986, et la vingt-neuvième réunion du Conseil de Ministres du Marché commun en janvier 1987. Au cours de ces deux réunions, il a été procédé, notamment, à une étude du régime de libre échange visant à relancer les échanges mutuels. Les questions abordées dans cette étude sont: les droits de douane externes communs, les normes d'origine et les incitations fiscales. Certaines mesures concrètes ont également été adoptées afin de revitaliser les systèmes de paiements mutuels, en particulier l'adoption de facilités de crédit auprès de la Banque de développement des Caraïbes (CARIBANK) pour assurer le financement d'exportations aux sein et en dehors de la région. D'autre part, les pays de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales ont manifesté le souhait d'intensifier leur processus

Tableau 15
L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES: EXPORTATIONS ENTRE SCHEMAS D'INTEGRATION, A L'ECHELON INTRA-REGIONAL ET GLOBAL
(Millions de dollars fob)

	1960	1965	1970	1975	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986 b/
ALADI													
Exportations totales	7 344.8	9 388.7	13 786.7	29 664.2	44 630.1	60 729.0	78 237.8	86 636.6	81 262.5	80 471.4	90 531.7	87 979.9	70 091.0
Exportations vers l'Amérique latine	-	-	1 583.5	5 031.2	7 174.3	10 011.8	12 314.8	13 424.1	11 688.3	9 268.4	10 184.7	9 063.1	
Pourcentage exportations													
Amérique latine/total	-	-	11.5	17.0	16.1	16.5	15.7	15.5	14.4	11.5	11.2	10.3	
Exportations au sein de l'ALADI	566.6	841.9	1 266.0	4 010.2	5 838.4	8 574.6	10 935.3	11 348.1	9 761.0	7 188.0	8 131.4	7 159.6	7 095.0
Pourcentage exportations ALADI/total	7.7	9.0	9.2	13.5	13.1	14.1	14.0	13.1	12.0	8.9	9.0	8.1	10.1
Pourcentage exportations ALADI/ exportations Amérique latine	-	-	79.9	79.7	81.4	85.6	88.8	84.5	83.5	77.6	79.8	79.0	
Groupe andin a/													
Exportations totales	3 586.8	4 346.0	5 419.1	12 897.8	16 293.4	23 937.5	29 428.9	29 284.4	27 434.0	24 139.3	25 493.0	24 975.6	19 670.0
Exportations vers l'Amérique latine	-	-	569.0	2 055.3	2 404.2	3 412.9	4 282.7	4 859.2	4 428.2	3 298.9	3 266.7	3 013.2	
Pourcentage exportations													
Amérique latine/total	-	-	10.5	15.9	14.8	14.3	14.6	16.6	16.1	13.7	12.8	12.1	
Exportations au sein du Groupe andin	24.5	52.7	91.6	477.1	684.5	1 075.1	1 190.0	1 265.4	1 228.2	857.9	773.9	804.7	643.4
Pourcentage exportations													
Groupe andin/total	0.7	1.2	1.7	3.7	4.2	4.5	4.0	4.3	4.5	3.6	3.0	3.2	3.3
Pourcentage exportations Groupe andin/exportations Amérique latine	-	-	16.1	23.2	28.5	31.5	27.8	26.0	27.7	26.0	23.7	26.7	
Marché commun centraméricain (MCCA)													
Exportations totales	444.2	762.5	1 105.4	2 309.4	3 974.0	4 462.5	4 412.6	3 792.3	3 393.7	3 850.4	3 888.2	4 219.2	
Exportations vers l'Amérique latine	-	-	313.7	645.9	965.7	1 034.2	1 249.8	1 160.5	969.7	959.6	872.1	890.0	
Pourcentage exportations													
Amérique latine/total	-	-	28.4	28.0	24.3	23.2	28.3	30.6	28.6	24.9	22.4	21.1	
Exportations au sein du MCCA	30.9	132.8	287.1	541.3	862.8	898.7	1 118.9	929.4	761.2	782.0	720.5	736.2	
Pourcentage exportations MCCA/total	7.0	17.4	26.0	23.4	21.7	20.1	25.4	24.5	22.4	20.3	18.5	17.4	
Pourcentage exportations MCCA/ exportations Amérique latine	-	-	91.5	83.8	89.3	86.9	89.5	80.1	78.5	81.5	82.6	82.7	
CARICOM b/													
Exportations totales	543.7	750.2	1 000.1	3 028.5	3 190.2	3 908.1	5 558.8	5 281.5	4 296.6	3 531.5	3 527.4	3 343.9	
Exportations vers l'Amérique latine	-	-	63.2	259.7	297.6	439.6	601.6	704.2	716.7	435.0	383.0	332.3	
Pourcentage exportations													
Amérique latine/total	-	-	6.3	8.6	9.3	11.2	10.8	13.3	16.7	12.3	10.9	9.9	
Exportations au sein de la CARICOM	21.3	27.1	42.3	216.8	204.7	255.7	350.2	375.0	390.8	325.0	278.5	278.2	
Pourcentage exportations CARICOM/total	3.9	3.6	4.2	7.2	6.4	6.5	6.3	7.1	9.1	9.2	7.9	8.3	
Pourcentage exportations CARICOM/ exportations Amérique latine	-	-	66.9	83.5	68.8	58.2	58.2	53.3	54.5	74.7	72.7	83.7	
Amérique latine et les Caraïbes c/													
Exportations totales	8 532.5	11 518.6	15 212.2	36 182.8	52 712.2	70 265.6	89 726.1	97 381.0	90 273.0	89 376.2	99 522.8	97 523.4	
Commerce intra-régional	749.9	1 275.3	1 969.7	5 964.8	8 536.5	11 583.3	14 331.6	15 438.3	13 474.0	10 740.5	11 531.9	10 347.7	
Pourcentage intra-régional/total	8.8	11.1	12.9	16.5	16.2	16.5	16.0	15.9	14.9	12.0	11.6	10.6	

Source: CEPALC, sur la base de statistiques officielles.

a/ A exception du Chili.

b/ Comprend seulement la Barbade, la Guyane, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago.

c/ Comprend onze pays de l'ALADI, cinq pays du MCCA et quatre de la CARICOM, Panama, la République dominicaine et Haïti.

d/ Estimé.

d'intégration et de l'étendre à l'échelon politique; à cet effet, ils ont prévu une série de réunions qui seront effectuées au cours des mois à venir.

En ce qui concerne le Groupe andin, des mesures ont été adoptées pour assouplir les mécanismes de l'Accord de Carthagène. Ce processus a quasiment paralysé ce Groupe pendant presque deux ans: récemment, en 1987, une proposition a été adoptée en vue de la souscription d'un Protocole modifiant l'Accord de Carthagène qui pourrait revitaliser ce dernier.

Finalement, en ce qui a trait à l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), la série régionale de négociations a marqué une étape importante dans la nouvelle méthodologie et a permis de structurer des objectifs qui couvrent pratiquement tous les domaines relevant du commerce effectué dans la région et ses instruments. Cette initiative, qui est entrée formellement en vigueur en avril 1986 au sein de l'ALADI, a pour but d'apporter une nouvelle vitalité au processus d'intégration et de favoriser une réorientation des échanges mutuels. En juillet de cette même année, Acapulco a été le siège de la deuxième réunion spéciale de représentants gouvernementaux de haut niveau, qui s'est penchée sur l'étude et l'approbation de résolutions concernant le thème de fond abordé au cours des négociations; et en mars 1987, s'est effectuée la troisième réunion du Conseil de ministres des relations extérieures de l'ALADI, au cours de laquelle les participants ont souscrit une déclaration et six accords spécifiques.

La troisième réunion du Conseil de ministres a apporté un nouveau dynamisme aux activités de l'Association. Au cours de cette réunion tous les ministres ont réaffirmé leur volonté de consolider l'intégration dans cette zone et sont arrivés à un consensus sur des questions dont l'application s'avère difficile dans certains pays. Toutefois, certains obstacles réels subsistent, qui pourraient contrarier la mise en oeuvre des accords approuvés. C'est ainsi, par exemple, que la plupart des pays membres de l'ALADI doivent impérieusement générer un excédent de leur balance commerciale afin d'assurer le service de la dette extérieure; c'est pourquoi, dans la pratique, leurs mécanismes de commerce extérieur limitent les importations quelle que soit leur origine et favorisent les exportations quelle que soit leur destination.

D'autre part, et pour diverses raisons, les accords n'ont pas toujours été exécutés. Tel est le cas de la Préférence douanière régionale, adoptée lors de la deuxième réunion du Conseil de ministres des relations extérieures effectuée en avril 1984, qui n'est entré en vigueur que dans sept des onze membres de l'ALADI. Quant au programme visant à éliminer les restrictions non tarifaires, celui-ci a dû faire l'objet, avant sa mise en oeuvre, d'une négociation visant à le rendre plus souple étant donné l'impossibilité pour plusieurs pays d'atteindre les objectifs fixés au départ.

En conclusion, un groupe de pays membres de l'ALADI semblent disposés et réellement en mesure de favoriser une intégration dynamique, alors que d'autres se heurtent à de sérieux obstacles dans l'exécution des accords les plus ambitieux. Si ces circonstances se maintiennent, on pourrait donc envisager la création, au sein de l'ALADI, d'un sous-groupement qui permettrait de progresser plus rapidement dans les négociations commerciales (comme ce fut le cas du Groupe andin). Il est donc raisonnable de penser que la tendance aux arrangements bilatéraux observée en 1986 se poursuivra. Ce

phénomène constituerait, en quelque sorte, une rupture par rapport aux conceptions multilatérales qui caractérisent ces systèmes.

L'un des accords les plus notables du Conseil de ministres concerne la reprise et l'expansion du commerce mutuel. L'originalité de cette résolution réside dans le fait qu'elle fixe un but quantitatif, à savoir un pourcentage déterminé de croissance des échanges, et signale ensuite des instruments permettant d'atteindre ces objectifs. C'est ainsi que l'objectif fixé dans l'augmentation des valeurs des échanges mutuels est de 40 p.100 à la fin de la période triennale 1987-1989. D'après certaines estimations, cela implique que les négociations devront porter sur un potentiel commercial de l'ordre de 13 milliards de dollars. C'est au cours du processus de négociation que sera déterminé le pourcentage de cette somme totale qui sera destiné à l'offre régionale.

Aux termes de cette résolution, le mécanisme favorisant les échanges futurs sera constitué d'une préférence tarifaire importante (base 60 p.100) accompagnée de traitements différentiels; une procédure et un calendrier de négociations y sont également fixés; les dispositions prévoient également la possibilité de compensations complémentaires de type bilatéral; les restrictions non tarifaires sont supprimées (à de rares exceptions près) et l'accord reste ouvert, par le biais de la négociation, à d'autres pays latino-américains et des Caraïbes. Deux facteurs au moins pourraient compromettre les possibilités de résultats positifs. L'obstacle le plus important consiste à établir les modalités pratiques susceptibles de permettre un équilibre multilatéral et également bilatéral. Un potentiel élevé d'importation, bien que théorique, rend indispensable l'existence de capacités importantes d'exportation et de production. Or, les pays intermédiaires et ceux relativement moins avancés possèdent une offre exportable extrêmement limitée; cette situation peut sérieusement entraver la recherche de compensations, concentrer les bénéfices dans les pays possédant le potentiel le plus important ou freiner la négociation.

Il ressort de toutes ces données que les processus sous-régionaux d'intégration, en dépit de leur utilité, n'ont pas suffisamment progressé au cours de ces dernières années. Au contraire, ils ont suivi une évolution importante dont les résultats se sont traduits par certains arrangements de type bilatéral.

Les relations bilatérales entre pays obéissent directement aux postulats politiques et aux intérêts spécifiques des gouvernements. C'est ainsi que les accords entre l'Argentine et le Brésil souscrits en juillet 1986, la consolidation de l'Accord entre l'Argentine et l'Uruguay sur la coopération économique (CAUCE) entré en vigueur en septembre 1985, l'élargissement et les nouvelles projections du Protocole d'expansion du commerce (PEC), établi en août 1986, ainsi que les divers accords bilatéraux conclus entre les pays andins sont autant d'exemples d'une tendance de plus en plus marquée à traduire des positions politiques globales par des accords bilatéraux qui, dans certains cas, ont été conçus en marge des mécanismes des systèmes d'intégration et de coopération pertinents. Les aspects négatifs ou les limitations du bilatéralisme sont bien connus et sont d'autant plus graves dans un contexte de structures économiques inégales, comme celui qui caractérise le contexte régional. On peut, néanmoins, reconnaître la validité

des négociations bilatérales de paquets de mesures répondant à des réalités économiques et commerciales concrètes entre deux pays. Ainsi, dans la mesure où il existe certaines formes d'interdépendance dérivées des liens géographiques ou politiques ou d'un certain degré de complémentarité économique, il est peu probable que la relation bilatérale puisse se transformer en multilatérale. Tel est le cas des relations entre certains pays limitrophes ou celles que présentent certains pays du cône sud qui constituent le fer de lance du commerce au sein de l'Amérique latine. A cet égard, on se trouve face à une situation paradoxale et complexe dont la solution passe, avec les arrangements bilatéraux, par une profonde rénovation du profil opérationnel des systèmes multilatéraux, afin d'éviter tout antagonisme et de favoriser la réalisation d'activités susceptibles de se renforcer mutuellement.

Dans ce contexte, les efforts déployés dans le cadre de la série régionale de négociations de l'ALADI présentent une importance singulière. En effet, sur le plan politique, ils ont essentiellement pour but de réduire ou de supprimer le déphasage existant entre les positions globales et les faits concrets. En outre, la participation des pays latino-américains non membres de l'Association en qualité d'observateurs renforce le concept de "régionalisation" de l'ALADI ainsi que son caractère multilatéral.

Au niveau opérationnel, cette série de négociations conduira à l'adoption de certains arrangements concrets, dont les plus importants, comme la consolidation de la Préférence tarifaire régionale (PAR) ou les accords relatifs aux paiements et au financement, sont, pour la plupart, de type multilatéral. Ces efforts pourraient donc conduire à la détermination d'un cadre global dans lequel viendraient s'intégrer les perspectives bilatérales, permettant ainsi la coordination entre ces deux niveaux.

Notes

1/ Conformément à la résolution 419(PLEN.14), les réunions du Comité plénier ont lieu dans les périodes comprises entre les sessions de la Commission. Les sessions seront "précédées d'une réunion du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN), conformément aux dispositions de la résolution 310(XIV)".

2/ De plus amples détails et des propositions plus concrètes figurent dans le document CEPALC, El desarrollo de América Latina y el Caribe: escollos, requisitos y opciones (LC/G.1440-P), série Cuadernos de la CEPAL, No. 55, Santiago du Chili, juin 1987. Publication des Nations Unies, No. de vente S.87.II.G.9. Ce document a été présenté à la Conférence extraordinaire de la CEPALC (Mexico, 19-23 janvier 1987).

3/ Voir CEPALC, Balance preliminar de la economía latinoamericana, 1986, LC/G.1454, décembre 1986, pp. 8-9.

4/ Voir CEPALC, Balance preliminar, op. cit., en particulier la page 1.

5/ Voir, à titre d'exemple, CEPALC, Relaciones económicas internacionales y cooperación regional de América Latina y el Caribe (LC/G.1422), série Estudios e Informes de la CEPAL No. 63, Santiago du Chili, février 1987; Cooperación comercial y negociaciones regionales (LC/R.513), Santiago du Chili, 28 juillet 1986; et Multilateralismo y bilateralismo en la ALADI (LC/R.564), Santiago du Chili, 9 février 1987.